

Sommaire

Occitanie en scène	7
Information et communication	S
Emploi - Métiers	13
Nos actions en région	21
Nos actions en interrégionalité	35
Nos actions hors région	39
Nos projets de coopération	45
Convergence des dispositifs	51
Vie de l'association	55

Annexes à télécharger sur : https://occ.sc/annexes-bilan-2020



Occitanie en scène a pour but de contribuer au développement artistique et culturel en Occitanie dans l'objectif d'en faire une région dynamique pour les créateur-rice-s qui y vivent et une terre d'émergence de nouvelles formes artistiques, dans une perspective d'aménagement culturel du territoire et de réduction des inégalités d'accès à la création artistique.

Ses domaines d'intervention couvrent l'ensemble du champ des arts vivants : le cirque, la danse, la musique, le théâtre et leurs formes associées et croisées, pour la scène, l'espace public ou la piste.

L'équipe de l'agence est à la disposition des acteur-rice-s culturel·le-s et territoriaux-ales sur l'ensemble du territoire régional, pour développer et accompagner leurs coopérations en prenant appui sur les missions de l'association :

- → Sur le territoire régional, outre des missions d'information et de conseil, Occitanie en scène concentre son accompagnement à la diffusion dans le cadre des réseaux, afin de développer et renforcer les solidarités entre opérateurs culturels. Le soutien à la mobilité des programmateur·rice·s, l'organisation de rendez-vous professionnels, les repérages et visionnages artistiques sont également au cœur de l'action territoriale de l'agence.
- → Le centre de gravité d'Occitanie en scène se situe à l'extérieur de la région, avec des retombées nationales et internationales. La mobilité artistique et professionnelle du spectacle vivant est devenue le fer de lance d'Occitanie en scène. En accompagnant les professionnel·le·s à l'échelle nationale, européenne et internationale dans une perspective de structuration et de professionnalisation à l'export, et en accentuant les aides à la diffusion des œuvres hors de la région, l'association est le principal interlocuteur des professionnel·le·s pour toutes les questions relatives à la mobilité.
- → Enfin, s'appuyant sur sa forte expérience dans le domaine de la coopération européenne et internationale, Occitanie en scène est devenue un point d'appui au développement des projets culturels européens et internationaux. L'agence accompagne l'émergence et dynamise les projets culturels de coopération avec pour objectif de développer la présence des professionnel·le·s de la culture dans les programmes européens.

Chiffres clés

Budget annuel

1,73 M€

heures de travail pour 17,19 personnes

salariées (ETP)

6 318 rendez-vous et réunions

241 représentations vues

685 heures de trajets

361
rendez-vous avec
des équipes artistiques

169 équipes artistiques soutenues

27
structures bénéficiaires
des actions d'accompagnement
à la structuration

100 rendez-vous avec des opérateurs culturels 185 œuvres soutenues

projets de coopération

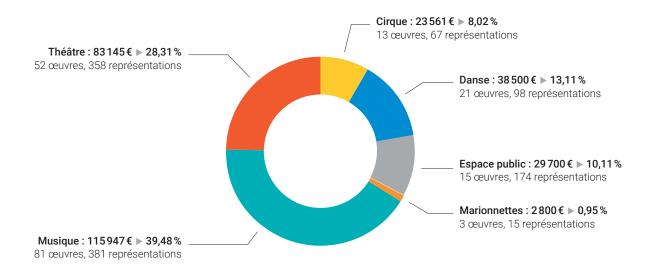
1093 représentations soutenues

46
rendez-vous avec des institutions

5,87
représentations aidées /
œuvre soutenue

83 706 visites sur l'ensemble de nos outils numériques

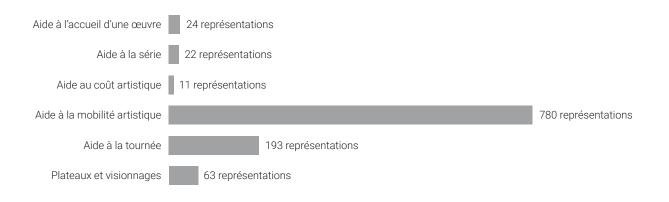
Répartition financière des aides



Répartition territoriale des aides



Répartition par type d'aide



Cartographie du projet

En région

Structuration du secteur et appui aux démarches entrepreneuriales ACTIONS TRANSVERSALES ÉGALITÉ FEMMES - HOMMES COORDINATION COREPS ET ACTIONS GPEC, PRÉVENTION, SENSIBILISATION

DISPOSITIFS
D'ACCOMPAGNEMENT
À LA STRUCTURATION
PROFESSIONNELLE ET
ENTREPRENEURIALE
(SUPPORT+, PRODEV)

Accompagnement à la circulation des œuvres

* CIRCULATION EN RÉGION * SOUTIENS RENFORCÉS À LA DIFFUSION DANS LE CADRE DES RÉSEAUX ET COLLECTIFS

PARCOURS

OUTILS
D'INFORMATION
ET DE VEILLE
ARTISTIQUE
PROFESSIONNELLE
(INFOZOOM,
INFOBULLETIN, ETC.)

APPUI AUX FILIÈRES ET OPP (SODAM, SODAC, PLATEFORME JEUNE PUBLIC OCCITANIE, CONTRAT DE FILIÈRE MUSIQUES ACTUELLES)

Information professionnelle et mise en réseau

Coopération et prospective

En interrégion / national En Europe / à l'international CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ AUX MOBILITÉS ARTISTIQUES ET PROFESSIONNELLES INTERNATIONALES (PARTENARIAT AVEC LE RÉSEAU EUROPÉEN ON THE MOVE) **APPUI FONDS CHARTE PROGRAMME** D'AIDE À LA DIFFUSION MUTUALISÉ D'APPUI À **DE COPRODUCTION** (ONDA - AGENCES LA MOBILITÉ DIFFUSION RÉGIONALES **PROFESSIONNELLE** (COLLECTIF EN JEUX) **DE DIFFUSION)** D'ACCOMPAGNEMENT À LA DIFFUSION DES ŒUVRES* * AIDES À LA MOBILITÉ * COOPÉRATION ENTRE LE TERRITOIRE RÉGIONAL ET LES TERRITOIRES LIMITROPHES **NATIONALE ET** INTERNATIONALE **ACTIONS DE SALONS ET** LA COLLABORATIVE MISE EN VISIBILITÉ **MARCHÉS ANIMATION DES PRODUCTIONS INTERNATIONAUX DES RÉSEAUX DE DIFFUSION** (RENCONTRES, AIDES À L'EXPORT PLATEAUX, **VISIONNAGES) PLATEFORME D'INFORMATION SUR L'ENVIRONNEMENT** SOCIAL ET PROFESSIONNEL (SITE COREPS) **PLATEFORMES DE PARTICIPATION** COOPÉRATION **AUX RÉSEAUX** (TRAVESIA, **EUROPÉENS PYRENART** (IETM) **BE SPECTACTIVE** SCÈNES EN RÉSEAUX) COOPÉRATIVE **DE PROJETS EUROPÉENS ET INTERNATIONAUX**

Agenda synthétique

JANVIER

8

Coreps Occitanie
Rencontre Environnement
social
Perpignan (66)

8-10

Région(s) en scène Occitanie Sète, Pézenas, Balaruc-les-Bains, Mireval (34)

15

Festival Les Trad'hivernales
Plateau et visionnage
Sommières (30)

16

La Collaborative
Vizàvis au Centquatre-Paris
Paris (75)

16

Coreps Occitanie
Commission HSCT
et Cellule de veille
En visioconférence

16

Permanence territoriale Perpignan (66)

17

Festival Les Trad'hivernales Rencontre professionnelle Sommières (30)

2

Permanence territoriale Albi (81)

22

Permanence territoriale Toulouse (31)

22

Forum arts et culture en Occitanie #3 Les écritures théâtrales contemporaines pour la jeunesse : quelles respon-

sabilités ? Quelles libertés ? Albi (81)

22-23

L'Occitanie aux Bis Nantes (44)

22-29

Pyrenart Visite d'étude au Chili

23

Coreps Occitanie
Groupe de travail Audiovisuel
Narbonne (11)

23

Permanence territoriale Carcassonne (11)

23

Permanence territoriale
Villefranche-de-Rouergue (12)

23

Permanence territoriale Auch (32)

23

La Collaborative
Petit-déjeuner aux Bis
Nantes (44)

29-30

Permanence territoriale Foix (09)

31

Permanence territoriale Toulouse (31)

31

Réunion de bureau En visioconférence

FÉVRIER

4

Conférence permanente régionale des arts du cirque en Occitanie Toulouse (31)

4

Permanence territoriale Albi (81)

5

Coreps Occitanie Groupe de travail Production Diffusion Narbonne (11)

7-0

La Collaborative
Faire-part au festival Momix
Kingersheim (68)

16-26

Scènes en réseaux
 Visite d'étude au Canada

18

La Collaborative Festival Pouce! journée professionnelle Bordeaux (33)

19-20

La Collaborative Faire-part au Festival Pouce! Bordeaux (33)

20

Permanence territoriale Cahors (46)

25

Permanence territoriale Toulouse (31)

25

Permanence territoriale Auch (32)

25-26

Plateau danse à destination de la commission régionale d'expert·e·s Narbonne (11)

27

Permanence territoriale Toulouse (31)

28

Permanence territoriale Tarbes (65)

28

Pyrenart

D'ici et d'ailleurs, de la tradition à l'international Anglet (64)

MARS

3

Commission d'attribution des aides
Narbonne (11)

3

Coreps Occitanie Rencontre Environnement social Alénya (66)

5

Coreps Occitanie Groupe de travail Emploi Formation Lézignan-Corbières (11)

10

Permanence territoriale Toulouse (31)

20

Permanence territoriale Montauban (82)

25

Préunion de travail avec les membres adhérents d'Occitanie en scène Carcassonne (11)

AVRIL

1 er

Coreps Occitanie
Comité de pilotage
En visioconférence

3

Coreps Occitanie
Groupe de travail Musiques
actuelles
En visioconférence

7

La Collaborative

Temps d'information juridique sur les conséquences de la crise de la Covid-19 avec le CN D En visioconférence

8

La Collaborative

Temps d'information juridique pour les ensembles musicaux avec la Fevis En visioconférence

15

Réunion d'information sur le dispositif d'aide à la tournée en musiques actuelles En visioconférence

15

Coreps Occitanie
Cellule de veille et
Comité de pilotage
En visioconférence

16

BE SpectACTive!
Rencontre de comités
de spectateur·rice·s
En visioconférence

17

La Collaborative Covid-19: point d'information avec l'équipe d'ARTCENA En visioconférence

22

Coreps Occitanie
Groupes de travail Emploi
Formation et Production
Diffusion
En visioconférence

24

La Collaborative
Covid-19: point d'information
avec ARTCENA et LAPAS
En visioconférence

24

Pyrenart
L'urgence climatique
et la culture
En visioconférence

MAI

4

Sodam
Rencontre territoriale
En visioconférence

5

Séunion de travail avec les membres adhérents d'Occitanie en scène En visioconférence

5

La Collaborative
Temps d'information
avec Themaa et l'Ufisc
En visioconférence

6

La Collaborative
Partage de connaissances
En visioconférence

6

Sodam

Rencontre territoriale En visioconférence

7

Sodam

Rencontre territoriale En visioconférence

7

Plateforme jeune public Occitanie Réunion plénière En visioconférence

11

Sodam

Rencontre territoriale
En visioconférence

12

Coopérative de projets européens et internationaux Rencontre plénière et ateliers En visioconférence

10

Coreps Occitanie
Comité de pilotage
En visioconférence

- La Collaborative
- La Coopérative de projets européens et internationaux
- Dialoguer et sensibiliser
- Environnement professionnel

Vous et nous

- Projet de coopération

26

Coreps Occitanie Groupes de travail Emploi Formation et Production Diffusion En visioconférence

JUIN

3

La Collaborative Partage de connaissances En visioconférence

Sodam Rencontre territoriale En visioconférence

Sodam Rencontre territoriale En visioconférence

Coreps Occitanie Commission HSCT En visioconférence

Réunion de bureau En visioconféence

Sodam Rencontre territoriale En visioconférence

11 Sodam

Rencontre territoriale En visioconférence

La Collaborative Point d'information sur la situation de la Covid-19 avec le SNSP En visioconférence

19

La Collaborative Partage de connaissances En visioconférence

23

Commission d'attribution des aides

En visioconférence

Coreps Occitanie Groupe de travail Emploi Formation En visioconférence

JUILLET

6 Sodam

> Rencontre régionale En visioconférence

La Collaborative Point d'information sur la situation de la Covid-19 avec le SNSP En visioconférence

La Collaborative Vizàvisio En visioconférence

17 SoFest!

Restitution des indicateurs d'activité des festivals de musique et du spectacle vivant En visioconférence

Réunion de bureau En visioconférence

Conseil d'administration En visioconférence

24

Coreps Occitanie Groupe de travail Musiques actuelles En visioconférence

28

Coopérative de projets européens et internationaux Ateliers En visioconférence

SEPTEMBRE

10

Coreps Occitanie Groupe de travail Production Diffusion Narbonne (11)

Festival Arabesques Les apprentissages post-confinement, le temps des retrouvailles Montpellier (34)

12-13

BE SpectACTive! Rencontre de comités de spectateur-rice-s Ramonville-Saint-Agne (31)

Commission d'attribution des aides Narbonne (11)

29

Coopérative de projets européens et internationaux En visioconférence

OCTOBRE

1er

Coreps Occitanie Comité de pilotage et Groupe de travail Emploi Formation Narbonne (11)

Journée dédiée aux rendez-vous sur le territoire régional 8

Gardons le rythme #1 Les trajectoire professionnelles des femmes artistes Gignac (34)

12

La Collaborative Salon d'artistes au Festival Fêtes le Pont

La Rochelle (17)

15

Présentation du bilan 2019 et Assemblée générale En visioconférence

16

Coreps Occitanie Groupe de travail Musiques actuelles En visioconférence

16

La Collaborative Bilan et retours artistiques pour les compagnies sélectionnées au Festival Fragment(s) Paris (75)

19

Sodac Occitanie Auch (32)

20-22

La Collaborative Faire-part au rendez-vous artistique et professionnel Avis de grand frais Caen (14)

NOVEMBRE

3

Journée dédiée aux rendez-vous sur le territoire régional En visioconférence

Plateforme jeune public Occitanie Réunion plénière En visioconférence

Coreps Occitanie Commission HSCT et Cellule de veille En visioconférence

🕥 Réunion d'information sur le dispositif d'aide à la tournée en musiques actuelles En visioconférence

Réunion de bureau En visioconférence

10

La Collaborative Partage de connaissances En visioconférence

20

Coreps Occitanie Groupe de travail Musiques actuelles En visioconférence

21

BE SpectACTive! European Spectator Day En visioconférence

24

Réunion d'information sur les dispositifs d'aide à la mobilité artistique En visioconférence

26

Coreps Occitanie Groupe de travail Production Diffusion En visioconférence

DÉCEMBRE

1 er

SoFest! Restitution du volet sur les publics des festivals En visioconférence

Coopérative de projets européens et internationaux Rencontre plénière et ateliers En visioconférence

Coreps Occitanie Comité de pilotage et Cellule de veille En visioconférence

Mouvements sur la ville En Livestream

Coreps Occitanie Réunion plénière En visioconférence

Commission d'attribution des aides En visioconférence

11

Coreps Occitanie Groupe de travail Musiques actuelles En visioconférence

17

Commission d'attribution des aides à la tournée en musiques actuelles En visioconférence

Réunion de bureau En visioconférence

CAP sur 2021 : état des lieux et prévisions d'activité pour les structures artistiques du spectacle vivant Sète (34)

Information et communication

Sur le web

46177

visites sur nos principaux sites internet

83 706

visites sur l'ensemble de nos outils numériques

112

articles sur le blog blog.occitanie-en-scene.fr

Nos sites internet

www.occitanie-en-scene.fr 25 056 visites

www.lacollaborative.fr (2) 2 971 visites

www.blog.occitanie-en-scene.fr

1385 visites

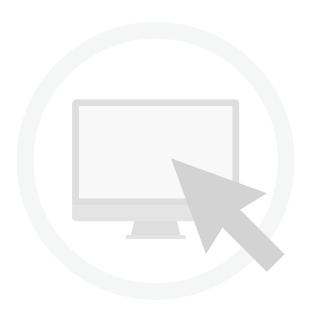
www.dav-massifcentral.fr

6 184 visites

www.meetingtheodyssey.eu

892 visites

www.pyrenart.eu 3 162 visites



Notre communauté d'abonné·e·s

- Facebook Occitanie en scène 6 034 abonné-e-s
- Twitter Occitanie en scène 2 764 abonné·e·s
 - Facebook La Collaborative 1552 abonnées
 - - Facebook Pyrenart 489 abonné·e·s
- Facebook Meeting the Odyssey 2 060 abonné·e·s

La base de données

En France et à l'international Équipes artistiques et structures de diffusion 5 472 structures. en Occitanie dont 421 hors de France, dans 49 pays équipes 1540 artistiques 10 339 contacts. dont 161 hors de France, dans 36 pays structures de diffusion 15 496 destinataires de nos e-mailings Lot 43 18 Lozère Toulouse Métropole 27 19 Aveyron 41) Tarn-et-Garonne Gard 193) Gers Hérault 520 Haute-Garonne 374 Montpellier Aude Méditerranée Pyrénées Ariège Pyrénées-Orientales

La communication institutionnelle

Deux envois ont été réalisés en 2020 afin d'informer les partenaires et financeurs d'Occitanie en scène :

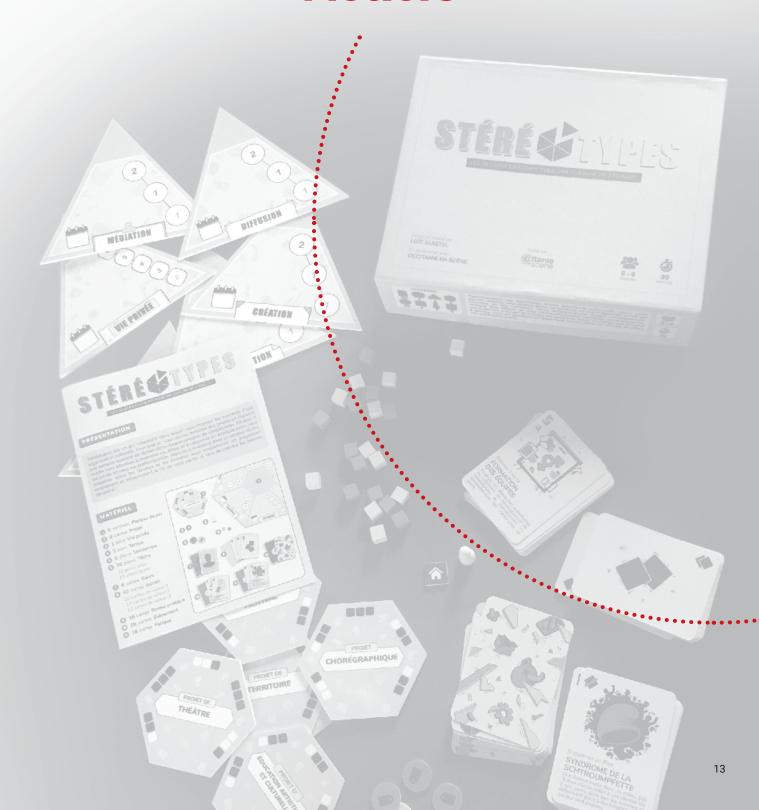
Un retour sur l'opération L'Occitanie aux BIS

Les 22 et 23 janvier 2020, Occitanie en scène, en partenariat avec Octopus et l'Apem, accompagnait aux Biennales internationales du spectacle à Nantes une délégation constituée de plus de 40 producteur-rice-s, labels, tourneur-euse-s et manageur-euse-s de musiques actuelles de la région Occitanie, constituée pour l'occasion. Il s'agissait de la première initiative partenariale d'une telle ampleur lors de cet évènement incontournable de la filière du spectacle vivant que constituent les BIS de Nantes, action menée dans le cadre de notre accompagnement des professionnel·le-s à l'échelle nationale, européenne et internationale, afin de consolider la structuration et la professionnalisation à l'export des entreprises culturelles.

Le bilan d'activité et la revue de presse 2019

Après l'année charnière de 2018, où Réseau en scène Languedoc-Roussillon est devenue Occitanie en scène, 2019 a été la première année pleine pour mettre en œuvre le nouveau projet de l'association au regard des enjeux et nécessités propres à la région Occitanie. Ces documents de bilan témoignent ainsi de l'élargissement de l'ensemble de nos missions et dispositifs, déployés aux niveaux régional, national et international.





Le Coreps Occitanie

28

réunions des différentes instances du Coreps

137

professionnel·le·s touché·e·s par les actions du Coreps

6527

visiteurs sur le site www.coreps-occitanie.fr

2

projets ou actions collectives

3

études ou tableaux de bord réalisés

Le Coreps Occitanie est la commission régionale paritaire mixte des secteurs du spectacle vivant, du cinéma et de l'audiovisuel. Regroupant l'État, les collectivités territoriales, les partenaires sociaux et les organismes sociaux et professionnels, le Coreps a pour objet d'instaurer un lien permanent de concertation et de réflexion au service d'une meilleure cohérence des politiques culturelles.

Les objectifs du plan de travail 2018-2021 du Coreps Occitanie sont de stabiliser son fonctionnement et de le positionner sur des enjeux stratégiques, non seulement sur l'ensemble de ses dimensions (emploi-formation, production-diffusion, environnement social, etc.) mais également sur l'ensemble du territoire. Ces objectifs sont, en ce sens, conformes à la fiche-action 54 de la Stratégie Culture et Patrimoine 2018-2021 de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée intitulée *Conforter le rôle du Coreps Occitanie*.

Les travaux du Coreps Occitanie s'articulent principalement autour des thématiques suivantes :

- l'emploi,
- la formation tout au long de la vie,
- les conditions de travail, sécurité, hygiène et santé au travail (HSCT),
- les moyens dédiés à la recherche artistique, la création, la production, la diffusion et l'exploitation des œuvres,
- l'articulation des politiques publiques en faveur des branches professionnelles.

L'année 2020 a été consacrée à la continuité et à la concrétisation des travaux des différents groupes de travail à l'échelle de l'Occitanie : chaque groupe s'est attaché à approfondir et à concrétiser les orientations données par le comité de pilotage en prenant en compte les travaux menés dans les autres groupes ainsi que les thématiques transversales du Coreps Occitanie (égalité professionnelle, mixité et égalité des chances, développement durable...), dans une logique de mutualisation des intérêts et de partage.

Les organismes invités selon l'article 4.4 du règlement intérieur du Coreps Occitanie (associations, fédérations, etc.) ont continué de participer activement aux groupes de travail, enrichissant ainsi le dialogue et la connaissance des besoins des différentes filières.

Au cours de cette année particulière et inédite, profondément marquée par la crise liée au contexte sanitaire imposé par l'apparition de l'épidémie de Covid-19, le Coreps Occitanie a su s'adapter et maintenir la continuité de ses travaux tout en contribuant à son principal objectif : le maintien et l'enrichissement du dialogue social au sein des filières du spectacle vivant, du cinéma et de l'audiovisuel.

Les conseiller ère s d'Occitanie en scène ont continué d'accompagner les différents groupes de travail, portant les intérêts et l'actualité des différents réseaux et filières au sein du Coreps Occitanie.

Les instances

Le Comité de pilotage

> 5 réunions en 2020

Les réunions du comité de pilotage des 15 avril, 1er octobre et 3 décembre 2020 ont essentiellement permis d'effectuer les retours sur l'avancement des travaux des différentes commissions et groupes de travail du Coreps.

Les comités de pilotage exceptionnels des 1er avril et 19 mai 2020 ont spécifiquement traité de l'actualité liée à l'épidémie de Covid-19 et de ses impacts sur les filières du spectacle vivant, du cinéma et de l'audiovisuel en Occitanie.

La Commission Hygiène sécurité et conditions de travail (HSCT)

> 3 réunions en 2020

La Commission HSCT du Coreps Occitanie avait en charge le pilotage du projet *Agir en faveur de l'égalité professionnelle et de la mixité,* financé à hauteur de 42 000 € par l'Anact (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail) dans le cadre du Fact (Fonds pour l'amélioration des conditions de travail). Les réunions des 16 janvier et 5 novembre 2020 ont été essentiellement consacrés au pilotage, à l'élaboration et aux orientations des livrables, ainsi qu'à la capitalisation et à la diffusion de ce projet.

En parallèle, un travail de réflexion a été mené au sujet des orientations à donner au groupe de travail, notamment sur les risques psychosociaux

Le groupe de travail du 5 juin 2020 a bénéficié d'un temps d'échange privilégié avec le CMB - Santé au travail : Yann Hilaire, ergonome au CMB, a fait un point d'actualités sur la reprise d'activités et Claude-David Markus, médecin coordinateur du CMB, a effectué un point sur l'actualité des données scientifiques disponibles.

Le Groupe de travail Production Diffusion

> 5 réunions en 2020

Les réunions des 5 février, 22 avril, 26 mai, 10 septembre et 26 novembre ont été consacrées à deux axes de travail :

- L'écriture de la Charte d'accompagnement de la création, production, diffusion du spectacle vivant en Occitanie,
- L'orientation et l'accompagnement des travaux d'observation.

Suite aux travaux préparatoires de l'année 2019, le groupe de travail Production Diffusion du Coreps Occitanie s'est essentiellement consacré en 2020 à rédiger la nouvelle Charte d'accompagnement de la création, production, diffusion du spectacle vivant en Occitanie, qui sera partagée par l'État, les collectivités, les syndicats et fédérations, pour faire émerger et renforcer les bonnes pratiques en terme de soutien à la production et à la diffusion.

Cette démarche a pour objectif de faire émerger une vision éthique commune, pensée comme vertueuse, couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur du spectacle vivant. L'intention est de porter une responsabilité partagée dans le fonctionnement de la filière, dans le respect des conventions collectives, en cherchant à concilier les responsabilités des différentes parties prenantes, pour accompagner au mieux les phases de recherche, de production, de création et de diffusion des œuvres artistiques du spectacle vivant.

Cette charte constituera entre les signataires un outil :

- permettant l'émergence d'un vocabulaire commun, élément clé pour développer des pratiques cohérentes,
- favorisant l'émergence de bonnes pratiques dans le champ de la création, de la production et de la diffusion des œuvres du spectacle vivant,
- visant à développer des modalités de coresponsabilité sociale appliquées aux soutiens, partenariats et autres formes de contractualisation impliquant les différentes parties prenantes du spectacle vivant.

La charte est rédigée dans le but d'assumer une vocation politique et pédagogique, et de s'adresser à la fois :

- aux puissances publiques intervenant dans le domaine du spectacle vivant, en application de la compétence culturelle partagée, selon la loi du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe),
- aux structures professionnelles de création, de production, aux équipes artistiques, quelle que soit leur structuration juridique, et à leurs équipes,
- aux structures professionnelles de diffusion et/ou de médiation artistique, et à leurs équipes,
- à l'ensemble des structures professionnelles intervenant dans le domaine de l'accompagnement des projets de création, de production, de diffusion ou de médiation (bureaux de production, etc.) et à leurs équipes.

Une signature publique est envisagée au printemps 2021.

En parallèle, un travail d'observation quantitative sur la création et la diffusion en Occitanie a été mené grâce à la contribution de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée qui a accepté, à la demande du Coreps Occitanie, de fournir les données figurant dans ses dossiers de demandes de subventions.

Pour effectuer ces travaux d'observation et ceux menés dans les autres groupes de travail, un chargé de projet a été recruté en septembre 2019 par Occitanie en scène, sous les orientations des membres du groupe de travail et du comité de pilotage. Son contrat à durée déterminée a été prolongé jusqu'à fin janvier 2021.

Trois entretiens « Panorama » auprès de compagnies implantées en région Occitanie ont également été organisés afin d'engager un travail d'enquête qualitative d'observation des conditions de création et de diffusion en région Occitanie, analyse venant compléter et illustrer les données quantitatives.

Une restitution de ces différentes études est, elle aussi, envisagée au printemps 2021.

Le Groupe de travail Emploi Formation

> 5 réunions en 2020

En 2020, après une année 2019 impactée par l'application progressive de la nouvelle loi Avenir professionnel (loi n° 2018 - 771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel), le groupe de travail a orienté en début d'année ses travaux de la manière suivante :

- La mise en place, jusqu'à fin juin 2020, de l'action GPEC multi-structures menée par le cabinet Profilculture conseil, retenu suite à une consultation (marché à procédure adaptée), menée dans le cadre du projet *Plateforme Culture*, et cofinancé par le Fonds Social Européen (FSE) au titre du programme opérationnel national pour l'Emploi et l'Inclusion en métropole 2014-2020.
- Le travail d'observation des données sur l'emploi en région, menée par le chargé de projet recruté dans le cadre des travaux d'observation du Coreps Occitanie et du projet *Plateforme Culture*, publié sous le titre Les Chiffres clés de l'emploi du spectacle vivant en Occitanie.
- La mise en œuvre d'une enquête sur les besoins en formation des secteurs du spectacle vivant, du cinéma et de l'audiovisuel et la conception d'un questionnaire mis en place dans le cadre du Coreps Occitanie par Occitanie en scène et Occitanie Films en partenariat avec l'État (Drac et Direccte), Pôle Emploi, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et l'Afdas pour disposer d'un état des lieux, à l'échelle de la région Occitanie, des besoins de formation dans ces secteurs
- Des temps de réflexion partagés autour des sujets prioritaires et des actions à mener dans le cadre d'un nouvel accord pour le développement de l'emploi, de la formation et pour la sécurisation des parcours professionnels (de type accord cadre Edec, Engagement de développement de l'emploi et des compétences).

Les réunions des 5 mars, 22 avril, 26 mai et 1er octobre 2020 se sont déroulées suivant cette feuille de route préétablie.

La réunion du 26 juin 2020 a, quant à elle, été dédiée au bilan de la mission effectuée dans le cadre de l'action GPEC multi-structures. Cette réunion s'est déroulée en présence de l'équipe de consultant es du cabinet Profilculture conseil qui a partagé les méthodes utilisées, les points saillants des différents diagnostics établis, les plans d'actions mis en place et un regard sur les apports généraux du dispositif.

Le Groupe de travail Musiques actuelles

> 5 réunions en 2020

Ces réunions se sont tenues les 3 avril, 24 juillet, 16 octobre, 20 novembre et 11 décembre 2020.

Ce groupe de travail est étroitement lié au Contrat de filière Musiques actuelles en Occitanie signé entre l'État, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et le Centre national de la Musique (CNM) en 2018 pour une période de 3 ans. Deux représentant es du Coreps sont présent es à sa gouvernance et participent à son comité stratégique.

Suivant les orientations prises par le comité stratégique, ainsi que les décisions du comité technique du Contrat de filière Musiques actuelles en Occitanie, les travaux d'observation menés par le groupe de travail se sont poursuivis en 2020 sur les deux volets d'observation définis en 2019, ayant permis de récolter les données nécessaires et de poser les axes d'analyse :

- D'un premier volet portant sur l'observation quantitative de la filière, en collaboration avec Audiens, selon un panel défini en groupe de travail, à savoir les artistes salarié·e·s ayant réalisé au moins 250 heures en qualité d'artiste interprète sur l'exercice 2019, et ayant dégagé de leur activité d'artiste interprète un minimum de 3 000 € de revenus, et déclarant tirer la majorité de leurs revenus (tous revenus confondus) du secteur des musiques actuelles. Ces données quantitatives, une fois analysées, seront complétées par d'autres données obtenues auprès des différentes caisses et organismes susceptibles de les compléter (Pôle emploi, Afdas, etc.).
- D'un deuxième volet traitant de l'observation qualitative, en analysant les parcours de diffusion des artistes et l'évolution des types de revenus, ainsi que leurs parcours artistiques. Dix monographies ont été définies en groupe de travail à partir de l'analyse quantitative, une trame d'entretien a été établie et ces entretiens ont été menés auprès d'artistes représentatif-ive-s du panel de l'enquête.

Le Groupe de travail Audiovisuel

> 1 réunion en 2020

Le Coreps Occitanie est la commission paritaire des branches du spectacle vivant, du cinéma et de l'audiovisuel au sein de la région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée. C'est donc dans le cadre de ses travaux, et suite aux orientations prises lors du dernier comité de pilotage de l'année 2019, qu'un groupe de travail dédié aux problématiques spécifiques de l'audiovisuel a été réuni le 23 janvier 2020, avec le concours d'Occitanie films, et pour la première fois à l'échelle de l'Occitanie.

À l'ordre du jour de cette première réunion :

- la création et la définition des orientations d'un groupe de travail audiovisuel,
- la proposition de mise en place d'un observatoire de la filière audiovisuelle en Occitanie,
- un état des lieux des besoins et des problématiques liées à l'activité des tournages.
- L'articulation et la coordination de ce groupe avec les autres groupes de travail du Coreps Occitanie, notamment Emploi Formation et Hygiène Sécurité et amélioration des Conditions de Travail.

Ce dernier point de l'ordre du jour a permis de rapidement prendre en compte et de mieux intégrer cette filière dans les travaux en cours, tout au long de l'année 2020.

La Cellule de veille

> 4 réunions en 2020

En 2019, la cellule de veille avait décidé de mettre en place une action de sensibilisation et d'information commune impliquant le concours de Pôle Emploi, de la Direccte et de l'Urssaf, et visant de meilleures pratiques concernant les détenteur-rice-s de licences d'entrepreneur de spectacles vivants et des professionnel·le-s concerné-e-s. Il avait été décidé qu'une plaquette d'information destinée à être distribuée en grand nombre auprès des professionnel·le-s d'autres secteurs qui emploient régulièrement des artistes (gérant-e-s de bars, de campings, comités des fêtes, etc.) serait éditée.

En 2020, la cellule de veille du Coreps Occitanie a consacré une partie de ses réunions à la rédaction puis à la finalisation de ce document, ainsi qu'à son plan de diffusion aux contours spécifiques.

Ce document, qui prend la forme d'un dépliant intitulé *Vos responsabilités en tant qu'organisateur occasionnel de spectacles vivants,* a été édité en décembre 2020. En raison des conditions d'exercice d'activité liées à la crise sanitaire, sa diffusion a été programmée à la fin du printemps 2021.

Les cellules de veille des 16 janvier, 15 avril, 5 novembre et 3 décembre ont permis l'aboutissement de cette action d'information, mais aussi :

- les modalités de travail unifiées à l'échelle de l'Occitanie (refonte des ex-conventions de prévention et de lutte contre le travail illégal Languedoc-Roussillon et Haute-Garonne),
- les conditions de déclaration au Guso de personnel relevant de l'annexe 8 pour les organisateurs occasionnels de spectacles vivants,
- la problématique d'annulation de contrat de travail d'artistes intermittent·e·s par des organisateurs occasionnels de spectacles vivants,
- la problématique de radiation des comptes employeurs par Pôle emploi pour des entreprises qui travaillaient comme intermédiaires entre les artistes et les organisateurs occasionnels de spectacles vivants,
- les problématiques liées aux droits des salarié·e·s intermittent·e·s pendant la période de l'année blanche.

La Réunion plénière

La réunion plénière, tenue le 8 décembre 2020 en visioconférence, avait pour ordre du jour :

- Retours, contributions et échanges autour des problématiques spécifiques à l'impact de la crise sanitaire sur les entreprises et les salarié·e·s.
- Retour et bilan des travaux des différents groupes de travail et instances du Coreps en 2020.
- Perspectives de travail du Coreps pour le 1er semestre 2021 : sujets prioritaires, séminaire Coreps, autres actions.

Une session de travail a également été organisée et s'inscrivait dans la poursuite des concertations pilotées par les agences régionales Occitanie films et Occitanie en scène pour alimenter la démarche du *Green New Deal* en Occitanie sur chacune des filières concernées :

- restitution des modalités et propositions émanant des différentes réunions de concertation menées en septembre et octobre 2020,
- point d'étape sur les premières mesures activées,
- débat sur les mesures prioritaires et modalités de travail à venir.

Les actions

Le projet Plateforme Culture

Ce projet, porté par Occitanie en scène et piloté par le Coreps Occitanie, et cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national Emploi et Inclusion en métropole 2014-2020, a pris fin le 30 juin 2020.

Les secteurs du spectacle vivant, du cinéma et de l'audiovisuel proposent une offre de projets et de productions forte, de qualité, diversifiée et innovante et génèrent des retombées économiques importantes.

Mais ces branches professionnelles sont confrontées à un contexte économique et social difficile touchant à la fois les artistes, les technicien·ne·s et les personnels administratifs en raison :

- des évolutions artistiques, technologiques, réglementaires, organisationnelles et des politiques publiques qui entraînent des répercussions majeures sur l'économie et l'emploi,
- d'une forte croissance constante du nombre de professionnel·le·s en exercice pour une offre de travail évoluant de façon plus mesurée,
- de la crise économique générale qui impacte sur l'ensemble de la filière artistique et de la demande de spectacles par le public.

Plateforme culture a été conçu pour répondre aux problématiques particulières établies sur ce double constat en prenant en compte les logiques d'emplois particulières à ses secteurs :

- la place importante du recours à l'intermittence,
- la difficulté à intégrer des logiques RH de développement de l'emploi et des compétences pour les employeurs,
- la petite taille des structures (essentiellement des TPE),
- la difficulté d'anticiper et de répondre au mutations économiques pour les entreprises.

Ce projet avait donc pour objectif d'améliorer les conditions de stabilisation des activités et/ou du développement des structures et donc de développer et stabiliser l'emploi dans la filière culturelle.

Il s'agissait de permettre :

- l'anticipation des mutations économiques par une meilleure observation de la branche (au niveau de la formation, de l'emploi et des conditions socio-économiques de développement des activités),
- une meilleure adéquation entre l'offre et les besoins en formation,
- le renforcement du dialogue social et professionnel,
- une plus grande prise en compte dans les entreprises des enjeux de la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC) et notamment des changements induits par la réforme de la formation professionnelle, ainsi que des problématiques d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail au sein des politiques RH des entreprises,
- l'optimisation des embauches sur le territoire par une meilleure identification par les employeurs des compétences présentes et des possibilités de mutualisation ou partage des compétences.

Les débats menés au sein du Coreps Occitanie entre les partenaires sociaux, les représentant e s de l'État, de la Région et les organismes sociaux, ont permis d'intégrer les objectifs du projet *Plateforme culture* à tous ses travaux dès l'établissement du plan de travail en 2018, d'avancer vers la réalisation de ses actions en 2019, après notification de l'obtention de la subvention Fonds Social Européen, pour aboutir en 2020.

Porté par Occitanie en scène sous les orientations du comité de pilotage du Coreps et au moyen des travaux menés dans les différents groupes de travail, la finalisation des actions en 2020 a consisté à :

- La conclusion du travail d'observation de la branche et la conception de tableaux de bord au moyen de la récolte de données (quantitatives et qualitatives) : analyse des conditions de l'emploi du spectacle vivant en Occitanie, de la création et de la diffusion du spectacle vivant en Occitanie et de la création et de la diffusion des musiques actuelles en Occitanie.
- L'animation du dialogue social au sein du Coreps, où ce projet a accompagné les différents travaux et a renforcé les moyens d'action des groupes de travail.
- L'établissement d'un état des lieux sur la formation et l'accompagnement : mise en commun des répercussions de la réforme de la formation en France.
- La mise en place d'un accompagnement GPEC (Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences) multi-structures. Ces accompagnements ont été menés par ProfilCulture Conseil, et avaient pour objectifs de repérer les possibilités de mutualisation en terme de plan/actions de formation, d'emploi partagé, de tutorat, d'accompagnement collectif ou individuel pour le développement de la stratégie des entreprises et l'anticipation des mutations.

15 structures ont bénéficié de cet accompagnement :

- Artcam production (34)
- Centre culturel Léo Malet (34)
- Centre des arts du cirque Balthazar (34)
- Convivencia (31)
- L'Atelline (34)
- La Cigalière (34)
- La Claranda (11)
- La Filature du Mazel (30)
- La Petite (31)
- Mondes et Multitudes (12)
- Le Printival (34)
- Marionnettissimo (31)
- Mima (09)
- Octopus (31)
- Villeneuve en scène (30)

Les rencontres Environnement social

Dans le cadre des actions d'information du Coreps Occitanie et construites autour des grandes thématiques de l'environnement social des professionnel·elle·s salarié·e·s, permanent·e·s et intermittent·e·s, des secteurs du spectacle vivant et de l'audiovisuel, trois rencontres Environnement social ont été programmées pour le premier semestre

- le 8 janvier à Perpignan (66), reportée au 3 mars 2020 à Alénya (66)
- le 11 mars à Montauban (82), annulée
- le 13 mai à Auch (32), annulée

Il s'agissait d'inviter ces professionnel·elle·s à suivre un ensemble de sessions d'information et d'ateliers réunissant les grands thèmes de l'environnement social (formation tout au long de la vie, santé, sécurité, prévoyance, etc.), et de rencontrer les principaux·ales acteur·rice·s intervenant tout au long de sa vie professionnelle :

- Audiens, pour le Fonds de professionnalisation, la mutuelle et la prévoyance retraite,
- Pôle emploi, autour des sujets touchant l'intermittence ainsi que ceux concernant le retour à l'emploi,
- L'Afdas, dans son nouveau rôle d'OPCO, accompagnant la formation tout au long de la vie,
- Le CMB Santé, autour du document unique et des ses actions de sensibilisation concernant la médecine du travail.

Le lien avec le CMB

Le CMB est un service interentreprises de santé au travail. Il a pour missions :

- de conduire des actions de santé au travail visant à préserver la santé physique et mentale des travailleur-euse-s tout au long de leur parcours professionnel,
- de conseiller, notamment dans le cadre de l'action en milieu du travail, les employeurs, les travailleur-euse-s et leurs représentant-e-s sur les dispositions et mesures nécessaires afin d'éviter ou de diminuer les risques professionnels, d'améliorer les conditions de travail, de prévenir la consommation d'alcool et de drogue sur le lieu de travail, de prévenir ou de réduire la pénibilité au travail et la désinsertion professionnelle, de contribuer au maintien dans l'emploi des travailleur-euse-s,
- d'assurer la surveillance de l'état de santé des travailleur-euse-s en fonction des risques concernant leur sécurité et leur santé au travail, de la pénibilité au travail et de leur âge,
- de participer au suivi et contribuer à la traçabilité des expositions professionnelles et à la veille sanitaire.

Le CMB est un des partenaires historiques du Coreps Occitanie. Il participe à ses travaux en menant des ateliers d'information et de sensibilisation, collaboration particulièrement précieuse dans le contexte de crise sanitaire lié à l'épidémie de Covid-19 qui a traversé et profondément perturbé l'année 2020.

Les publications

Vos responsabilités en tant qu'organisateur occasionnel de spectacles vivants

Ce document a été élaboré par les membres du Coreps Occitanie, dans le cadre des conventions de prévention et de lutte contre le travail illégal dans le spectacle vivant. Il est conçu pour guider les organisateurs occasionnels de spectacles vivants dans leurs démarches et les informer de leurs responsabilités.

Les chiffres clés de l'emploi du spectacle vivant en Occitanie

Ce travail a été réalisé par Occitanie en scène dans le cadre des travaux du Coreps Occitanie et du projet Plateforme Culture, cofinancé par le Fonds Social Européen au titre du programme opérationnel pour l'Emploi et l'Inclusion en métropole 2014-2020. Ce document rassemble les chiffres clés de l'emploi du spectacle vivant en Occitanie. Les données présentées sont issues de l'exploitation des données 2017 d'Audiens, source administrative centralisant les déclarations nominatives de salaires des entreprises pour la retraite complémentaire (Audiens Retraite Arrco et Audiens Retraite Agirc). Les indicateurs proviennent des déclarations faites auprès d'Audiens par les employeurs ayant développé une activité principale ou non dans le secteur vivant.

L'égalité femmes-hommes

L'accompagnement des signataires de la Charte Madeleine H/F

L'année 2020 a été celle du lancement de *Gardons le rythme*, parcours de quatre journées professionnelles pour poursuivre la dynamique engagée depuis la Charte Madeleine H/F en matière d'égalité femmes-hommes dans le secteur du spectacle vivant. Au rendez-vous, des ateliers, des conférences, des temps de réseaux/rencontres et des présentations de spectacles créés par des femmes. Ces journées sont organisées sur l'ensemble du territoire régional pour permettre à toutes celles et ceux qui souhaitent rejoindre ces réflexions de pouvoir y participer.

Chaque journée est conçue comme une porte d'entrée différente et permet d'aborder l'égalité professionnelle femmes-hommes sous différents aspects : la thématique de chaque journée est abordée lors d'une conférence, proposée au public professionnel. Elle vise à donner un éclairage poussé sur un sujet en invitant un·e expert·e à venir partager ses travaux et l'état de ses réflexions.

Deux ateliers sont également proposés à des publics plus ciblés. Ils ont pour objectif de renforcer le pouvoir d'agir des personnes référentes en matière d'égalité et de renforcer la dimension de réseau de ce grou pe de personnes actives : un atelier conçu pour les personnes en charge de la thématique égalité dans les structures signataires de la charte afin des les outiller et les accompagner à maintenir une dynamique dans leurs équipes et un atelier d'analyses de pratiques professionnelles à destination de femmes en responsabilité de projets, de structures ou d'équipes.

La journée se poursuit avec un temps de réseau et des présentations artistiques portées par des femmes ou dont les sujets sont en lien avec l'égalité femmes-hommes.

La première journée du parcours s'est déroulée le 8 octobre à Gignac (34), en partenariat avec Le Sonambule (34) et la Maille - toile d'artistes féminines (34), et était consacrée aux trajectoires professionnelles des femmes artistes. La conférence de Raphaëlle Doyon, maîtresse de conférences au département théâtre de l'Université Paris 8, qui a dirigé une étude sur le sujet, portait sur les trajectoires de femmes comédiennes et metteuses en scène, en mettant en évidence les mécanismes de parois et de plafonds de verre dans les parcours artistiques des actrices et metteuses en scène. La journée a rassemblé 61 personnes.

La seconde journée du parcours, annulée en raison des mesures sanitaires liées à l'épidémie de Covid-19, devait traiter de l'égalité femmes-hommes comme outil de la qualité de vie au travail et devait se tenir le 3 décembre 2020 à la Halle Tropisme à Montpellier (34), en partenariat avec le festival de danse Mouvement sur la ville (34). La journée devait permettre d'accueillir Sylvie Dalnoky, psychologue spécialisée dans l'analyse des pratiques professionnelles.

Deux autres journées sont prévues en 2021.

229

personnes engagées dans les différents outils d'accompagnement à l'égalité

62

signataires de la Charte Madeleine H/F

17

auto-diagnostics réalisés

1

rencontre professionnelle

Le projet Agir en faveur de l'égalité professionnelle et de la mixité

Le projet Agir en faveur de l'égalité professionnelle et de la mixité, financé à hauteur de 42 000 € par l'Anact (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail) dans le cadre du Fact (Fonds pour l'amélioration des conditions de travail), et lancé en septembre 2018 pour agir sur l'égalité professionnelle dans les branches du spectacle vivant et de l'audiovisuel en Occitanie a pris fin en décembre 2020. Ce projet a permis d'accompagner six structures culturelles régionales à travers un auto-diagnostic, l'expérimentation de bonnes pratiques et l'élaboration d'un plan d'action visant à améliorer leurs pratiques en matière d'égalité dans leur structure. Ces accompagnements, menés par La Petite (31), se sont terminés en juillet 2020. Ils avaient pour objectif de développer une culture de prévention des risques dans les équipes accompagnées, de créer une dimension collective posant les bases d'un travail en réseau sur le territoire régional et d'assurer une visibilité des enjeux d'égalité femmeshommes en matière de qualité de vie au travail. Ils ont concerné 68 personnes.

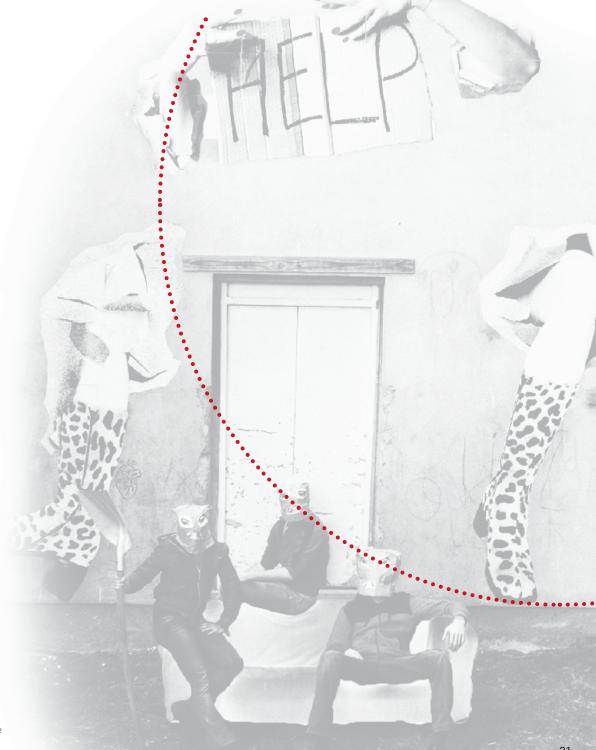
Une collaboration avec Occitanie films et des enseignantes de la licence professionnelle de conception audiovisuelle et nouveaux médias de l'Université Paul Valéry Montpellier 3 a permis la réalisation, par des étudiant e·s, de cinq courtes vidéos de sensibilisation aux inégalités femmes-hommes dans le secteur. Une intervention a également été réalisée dans leur formation pour les sensibiliser à ces inégalités dans le contexte professionnel. 18 étudiant e·s et 3 enseignant e·s ont participé à ce projet.

Un travail de conception d'un jeu de plateau était également au programme de ce projet. C'est ainsi que *Stéréotypes* a été édité en décembre 2020. Il a pour objectifs la mise en lumière et la déconstruction des nombreux stéréotypes qui entravent l'égalité réelle entre les femmes et les hommes dans le secteur du spectacle vivant.

La Convention d'engagement pour une communication publique sans stéréotype de sexe

Chargée de la protection des droits des femmes et de la promotion de l'égalité des sexes, le Haut Conseil à l'Égalité encourage les institutions publiques à signer une «Convention d'engagement pour une communication publique sans stéréotype de sexe». La liste des signataires compte aujourd'hui de nombreuses institutions et organisations fortes de symbole, qui entament une démarche de sensibilisation et de changement des pratiques en interne. Occitanie en scène les a rejoint en 2020, certifiant ainsi sa volonté de s'engager pour une communication exemplaire.

Nos actions en région



Notre présence sur le territoire régional

Chiffres clés

358

rendez-vous avec des équipes artistiques

91

rendez-vous avec des structures de diffusion

spectacles vus

permanences territoriales

39

rencontres professionnelles et plateaux et visionnages organisés

4529



Notre adhésion aux fédérations et réseaux

Pour participer aux débats, échanger avec les fédérations et réseaux, défendre les intérêts des équipes artistiques et opérateur-rice-s culturel·le-s, être au cœur de la vie des filières et s'investir dans les réflexions et travaux de ceux-ci, Occitanie en scène est adhérente de plusieurs fédérations et réseaux régionaux :

La Fédération des arts de la marionnette en Occitanie (FAMO)

L'association est le fruit d'une démarche de concertation initiée en 2018 pour le développement des arts de la marionnette en Occitanie dont les objectifs sont de défendre la création et la diversité des œuvres et des initiatives dans le respect des droits culturels, et de contribuer à un développement territorial cohérent et équitable de la filière marionnettique en Occitanie.

Le Réseau Dynamo

L'association regroupe des acteur-rice-s culturel·le-s du nord de la Région Occitanie engagés dans un travail de mise en réseau afin d'échanger sur les pratiques professionnelles, de penser les actions et leur mise en œuvre, de coordonner, mutualiser, partager et valoriser des projets artistiques afin de favoriser la circulation et l'irrigation artistique et culturelle, de consolider les présences artistiques sur les territoires, d'ouvrir une réflexion sur l'importance de l'art et de la culture dans le développement des territoires ruraux, et de contribuer ainsi au rééquilibrage du paysage artistique et culturel de la région Occitanie.

Le Réseau Pyramid Occitanie

L'association fédère un nombre croissant de petites et moyennes structures de spectacles vivants d'Occitanie, situées en grande majorité dans des villes de moins de 20 000 habitants ou en milieu rural, et fonctionne sur des principes mutualistes et de capitalisation des expériences. Pyramid est un espace de réflexion, d'aide à la création, d'aide au développement de nouvelles structures de spectacles et de soutien à la création artistique en région.

Octopus, fédération des musiques actuelles en Occitanie

L'association regroupe près d'une centaine de structures de musiques actuelles en Occitanie. Elle a pour objectifs de fédérer les acteur·rice·s régionaux·ales et de favoriser la reconnaissance, le soutien, la promotion, la formation, la coopération de ces acteur·rice·s dans une démarche solidaire, équitable et durable.

Occijazz

L'association rassemble l'ensemble de la filière professionnelle jazz de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée dans toute sa diversité. Elle se fixe comme objectifs le développement et la promotion du jazz, le soutien à la création, à la diffusion, à l'émergence et à la solidarité entre les acteur-rice·s. Elle mène des actions d'accompagnement à l'émergence, de formations, de concerts, de saisons itinérantes, de résidences de création, de rencontres professionnelles et de développement de la parité et de l'égalité dans le jazz.

Le Pôle Sud

L'Association a pour objet de fédérer en région le secteur des arts dans l'espace public, de le défendre et de contribuer à son développement. Elle fait circuler des idées, promeut et défend une éthique et des intérêts communs, prend position dans les domaines se référant au spectacle vivant et en particulier liés aux arts en espace public. Elle représente le secteur dans les instances mises en place sur son territoire au niveau local, départemental et régional, et participe à l'élaboration des politiques culturelles, l'aménagement du territoire et la pratique artistique dans l'espace public, dans le respect des Droits Culturels

La diffusion en région

Sur le territoire régional, Occitanie en scène concentre son accompagnement à la diffusion dans le cadre des réseaux, afin de développer et renforcer les solidarités entre opérateur·rice·s culturel·le·s. Les modalités d'accompagnement de chacun de ces réseaux, et leur

Les modalités d'accompagnement de chacun de ces réseaux, et leur déclinaison en terme de mobilisation possible de dispositifs d'aide, font l'objet d'un accord de partenariat ou d'une convention d'objectifs avec Occitanie en scène.

Dans le cadre de la crise sanitaire, Occitanie en scène a pris, dès le mois de mars 2020, des mesures dérogatoires exceptionnelles afin d'accompagner au mieux les artistes et les structures de diffusion face à cette épreuve d'une ampleur inédite.

Ainsi, pour les aides accordées aux structures de diffusion dans le cadre d'une diffusion en région :

- → Les garanties financières attribuées en 2020 à des dates reportées en 2020 ou 2021 ont été maintenues et reportées.
- → En plus de la disposition précédente, si les dates faisant l'objet de garanties financières ont été reportées en 2020 ou 2021 et que les structures de diffusion ont choisi de maintenir et verser aux équipes artistiques tout ou partie des montants des contrats de cession de ces dates, les garanties financières ont été automatiquement augmentées à 150 % de l'aide initiale (l'assiette de dépenses intégrant les coûts des dates reportées et des nouvelles dates).
- → Si les dates faisant l'objet de garanties financières ont été annulées, sans possibilité de report, et que les structures de diffusion ont choisi de maintenir et verser à l'équipe artistique tout ou partie des montants des contrats de cession de ces dates, les garanties financières initiales sont restées acquises et ont été versées au regard du déficit de l'opération.

Chiffres clés

8

réseaux partenaires accompagnés

65 957 €

d'aides à la diffusion

32

opérateurs soutenus

82

œuvres soutenues

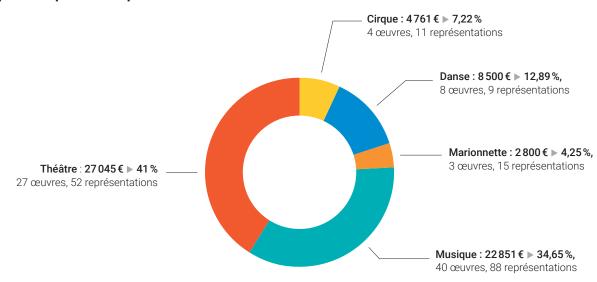
175

représentations soutenues

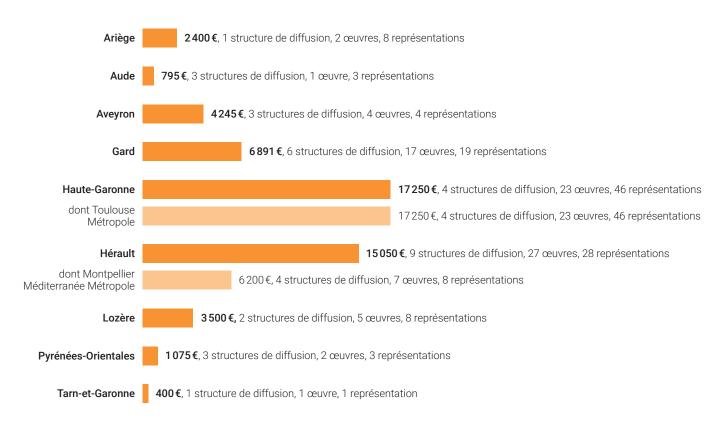
Répartition par type d'aide



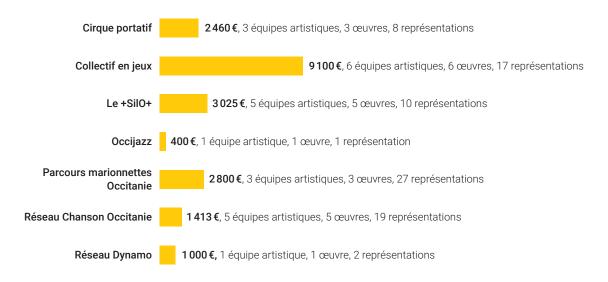
Répartition par esthétique



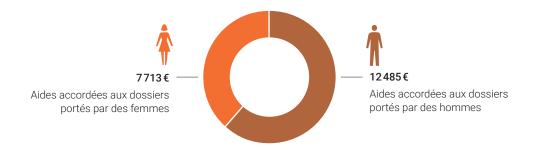
Répartition par territoire (hors aides à la tournée)



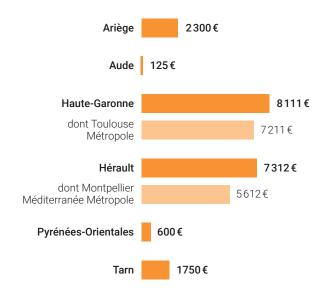
Répartition par réseau



Répartition des aides par genre de la direction de la structure de diffusion bénéficiaire dans le cadre de réseaux



Répartition des aides par territoire d'implantation des équipes artistiques dans le cadre de réseaux



Les réseaux

Le Cirque Portatif

Le Cirque Portatif est un projet de cirque en espace non dédié porté par la Verrerie d'Alès, Pôle national cirque Occitanie, à destination du réseau de lecture publique, en partenariat avec les départements de l'Aude et du Gard. Cette opération fait l'objet d'un partenariat spécifique entre La Verrerie d'Alès et Occitanie en scène pour la diffusion des 20 premières représentations des projets Cirque Portatif.

> 8 représentations soutenues pour un montant de 2 460 €*

Le Collectif en jeux

Le Collectif en jeux est un regroupement de structures de diffusion, œuvrant pour le soutien à la création et à la diffusion d'œuvres créées par des équipes artistiques implantées en Occitanie. Ses membres mettent en place des partenariats de coproductions et d'exploitations, basés sur une prise de risque artistique partagée sur les différents temps, depuis la conception des œuvres jusqu'à la fin de leur exploitation. Les champs artistiques concernés sont le théâtre, la danse, les formes pluridisciplinaires, dont le jeune public. Dans une démarche d'économie sociale et solidaire, le Collectif s'appuie sur la constitution d'un Fonds de soutien à la création mutualisé. Occitanie en scène en exécute la gestion administrative et financière et soutient sur deux saisons et de manière renforcée les membres du Collectif pour la programmation des œuvres sélectionnées.

Pour la saison 2020-21, le Collectif est constitué de 29 membres, le Fonds de soutien atteint 61 588 € et 10 spectacles sont coproduits.

Par ailleurs, un séminaire a été organisé en mai 2020 afin de remettre en question les modalités de fonctionnement du Collectif et de sélection des projets et de procéder à la réécriture de la "Charte d'expérimentation et d'accompagnement économique et structurel des œuvres créées en région" à laquelle est adossé le Collectif.

> 16 représentations soutenues pour un montant de 9 100 €*

Occijazz

Occijazz rassemble l'ensemble de la filière professionnelle jazz de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée dans toute sa diversité. L'association se fixe comme objectifs le développement et la promotion du jazz, le soutien à la création, à la diffusion, à l'émergence et à la solidarité entre les acteur-rice-s. Elle mène des actions d'accompagnement à l'émergence, de formations, de concerts, de saisons itinérantes, de résidences de création, de rencontres professionnelles et de développement de la parité et de l'égalité dans le jazz.

Les membres d'Occijazz sont soutenus par Occitanie en scène pour la programmation des formations régionales bénéficiant d'un accompagnement au sein de leur réseau.

> 1 représentation soutenue pour un montant de 400 €*

Le Parcours marionnettes Occitanie

Le Parcours marionnettes Occitanie réunit 5 structures culturelles implantées en région : Le Périscope (30), Mima (09), Marionnettissimo (31), Odradek (31) et L'Usinotopie (31). Ces 5 acteurs culturels œuvrent dans le domaine des arts de la marionnette et/ou du théâtre d'objet en répondant à des missions complémentaires concernant la production et la diffusion d'œuvres marionnettiques. Ce parcours d'accompagnement collectif et partagé de projets artistiques produits par des équipes implantées en Occitanie permet aux membres du Parcours marionnettes de bénéficier de garanties financières d'Occitanie en scène pour l'accueil des œuvres diffusées et d'une aide spécifique destinée à accompagner les présentations de projets aux professionnel·le·s, offrant ainsi une meilleure visibilité des projets de création mais permettant aussi le développement de la diffusion et la circulation d'œuvres marionnettiques et/ou de théâtre d'objet en favorisant leur exploitation sur de plus longues périodes et la rencontre avec de nouveaux publics.

> 15 représentations soutenues pour un montant de 2 800 €*

Le Réseau Chanson Occitanie

Le Réseau Chanson Occitanie regroupe plus de 30 structures de types divers (structures de diffusion, structure de productions d'artistes et autres professionnel·le·s spécialisé·e·s) sur l'ensemble de la région Occitanie. Il a pour objectifs le repérage d'artistes du territoire régional, le développement et le soutien de leur diffusion, l'accompagnement vers les professionnel·le·s, ainsi que la coopération, l'échange et l'information entre les membres du réseau.

Occitanie en scène soutient les membres du Réseau Chanson Occitanie pour la programmation des artistes labillisé-e-s.

> 4 représentations soutenues pour un montant de 1 413 €*

Le Réseau Dynamo

Le réseau Dynamo réunit des acteur-rice-s culturel-le-s du Nord de la Région Occitanie (Aveyron, Lot, Lozère, Tarn, Tarn-et-Garonne, hautes vallées de l'Hérault et du Gard) et permet un travail de mise en réseau des opérateurs artistiques et culturels. Il fédère des structures culturelles labellisées, des lieux indépendants, des théâtres de ville ou d'agglomération, des associations, des services municipaux, intercommunaux ou départementaux autour d'objectifs communs : échanger sur les pratiques professionnelles, favoriser la circulation et l'irrigation artistique et culturelle, consolider les présences artistiques sur les territoires, ouvrir une réflexion sur l'importance de l'art et de la culture dans le développement des territoires ruraux et contribuer ainsi au rééquilibrage du paysage artistique et culturel d'Occitanie.

En 2020, le réseau Dynamo et Occitanie en scène ont signé une convention de partenariat pour assurer un appui à la diffusion d'au minimum 3 projets de création d'équipes artistiques régionales par saison. Les membres du réseau bénéficieront d'une aide à la diffusion d'Occitanie en scène lorsqu'ils programmeront ces spectacles sur les 2 saisons suivantes. Le réseau a choisi de s'engager, grâce à ce dispositif, sur un repérage et soutien de projets pour des lieux non-dédiés, correspondant à la réalité de programmation de la plupart des membres du réseau.

> 2 représentations soutenues pour un montant de 1 000 €*

^{*} Voir détail en annexes

Le Réseau Pyramid Occitanie

Le Réseau Pyramid Occitanie est une association régionale de structures de spectacle vivant, fédération Occitanie du réseau national Le Chaînon. Depuis 1990, l'association fédère un nombre croissant de petites et moyennes structures de spectacles vivants d'Occitanie, situées en grande majorité dans des villes de moins de 20000 habitant-e-s ou en milieu rural. 51 structures de formes et de statuts divers sont regroupées aujourd'hui au sein de ce réseau régional fonctionnant sur des principes mutualistes et de capitalisation des expériences. Depuis plus de quinze ans, l'association organise les Région(s) en scène, événement s'appuyant sur un dispositif original de repérage en région. Le réseau y fait découvrir une sélection de nouvelles créations de compagnies installées sur son territoire. Plus d'une centaine de programmateurs assiste à ces découvertes chaque année.

Occitanie en scène s'est engagée pour les saisons 2020-2021-2022 à faire bénéficier les membres du réseau Pyramid d'un dispositif spécifique pour les œuvres produites par des artistes implanté-e-s en Occitanie et accompagnées collectivement par les membres du réseau dans leur diffusion. Cet engagement porte sur les projets programmés par les membres du réseau partenaire sur lesquels sont engagées en cession au minimum : 5 représentations programmées par les structures membres du réseau, sur une durée maximale de deux saisons, à l'exception des spectacles de danse pour lesquels le minimum est ramené à 3 représentations. Par ailleurs, au maximum un opérateur régional partenaire non-membre du réseau partenaire peut être inclus dans ces représentations, toutefois ce partenaire ne pourra prétendre au dispositif de soutien financier d'Occitanie en scène.

Le +SilO+

Depuis 2014, le +SilO+ s'affirme comme un véritable centre de création innovant dans la manière d'aborder la coopération et la création des musiques du monde et traditionnelles en Occitanie.

En 2019, le Théâtre Molière Sète, scène nationale archipel de Thau et les Scènes Croisées de Lozère, scène conventionnée d'intérêt national "art en territoire" ont rejoint Détours du Monde et le Festival de Thau afin de constituer le collège de coordination de la fabrique. Ils associent leurs expériences et ressources propres au service d'un projet artistique partagé afin de vitaliser la création des musiques du monde et traditionnelles en Occitanie.

Autour de ce collège, le +SilO+ fédère des opérateurs culturels de la région dans une dynamique commune d'accompagnement des artistes. Ensemble, ils repèrent et accompagnent des parcours d'artistes contemporains œuvrant au renouvellement des répertoires et abordant le spectacle vivant dans un axe de recherche, création, transmission.

Le +SilO+ est un espace d'échanges et de prospection qui souhaite mettre en valeur toute la diversité culturelle du monde. Il porte la volonté de libre circulation et de visibilité des artistes et des œuvres et initie pour cela des échanges entre des structures de pays du bassin méditerranéen se retrouvant autour de valeurs communes : La Passarel·la, réseau de coopération des professionnels des musiques du monde et traditionnelles de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée, le festival Beirut and Beyond au Liban ou encore les Journées musicales de Carthage en Tunisie.

Le +SiIO+ et Occitanie en scène ont signé une convention garantissant le soutien à la programmation des œuvres accompagnées.

- > 10 représentations soutenues pour un montant de 3 025 €*
- * Voir détail en annexes

Le programme de résidence Exerce

Occitanie en scène et ICI-CCN Montpellier - Occitanie / Pyrénées-Méditerranée se sont associés, dans le cadre du programme intitulé Exerce en Région, pour proposer et soutenir de manière souple et originale de nouvelles formes de rencontre entre un e artiste chorégraphique en formation/recherche, un territoire et ses habitant es. Ce dispositif prend la forme d'une résidence auprès d'un opérateur régional lors de laquelle l'étudiant e est invité e à concevoir un projet depuis ses enjeux d'artiste et en relation avec le territoire. Ce projet peut donner lieu à un ou des temps de visibilité et de partage publics définis communément dans le cadre de la résidence de recherche

En 2020, Clarissa Baumann, étudiante en 2° année du master Exerce, a été accueillie en résidence de recherche et rémunérée par l'Atelline pour son projet.

L'Atelline a cofinancé et a assuré l'organisation et la coordination de la résidence.

ICI—Centre Chorégraphique National de Montpellier a cofinancé et a assuré le suivi pédagogique de l'étudiante.

Occitanie en scène a cofinancé les résidences et a contribué à leur suivi administratif et financier.

> Apport financier d'Occitanie en scène : 1 800 €

Les plateaux et visionnages

Espaces privilégiés de rencontres entre équipes artistiques et opérateurs régionaux, nationaux et européens, l'organisation de plateaux et visionnages a pour objectif la visibilité des productions régionales, notamment d'équipes artistiques émergentes. Occitanie en scène intervient à plusieurs niveaux allant du simple soutien financier à la coordination ou l'organisation de ceux-ci.

Région(s) en scène Occitanie

Du 8 au 10 janvier 2020, Sète, Balaruc-les-Bains, Pézenas (34) 12 artistes régionaux-ales programmé·e·s 132 participant·e·s

> Apport financier d'Occitanie en scène : 14 000 €

Les Trad'hivernales

15 janvier 2020, Sommières (30) 12 artistes régionaux·ales programmé·e·s 60 participant·e·s

> Apport financier d'Occitanie en scène : 1 500 €

Plateau danse à destination de la commission régionale d'expert·e·s

25 et 26 février, Narbonne (11) 12 artistes régionaux·ales programmé·e·s 23 participant·e·s

> Apport financier d'Occitanie en scène : 1910 €

Le Printival (annulé)

Du 14 au 18 avril 2020, Pézenas (34) 2 artistes régionaux ales programmé e s

> Apport financier d'Occitanie en scène : 1325 €

Festival Supernova (annulé)

Du 3 au 19 novembre 2020, Toulouse (31) 14 artistes régionaux ales programmé e s

> Apport financier d'Occitanie en scène : 10 550 €

Festival Neuf Neuf (annulé)

Du 4 au 7 novembre 2020, Toulouse (31) 5 artistes régionaux ales programmé e s

> Apport financier d'Occitanie en scène : 5 000 €

Plateau chanson Occitanie (annulé)

25 et 26 novembre 2020, Montpellier (34) 10 artistes régionaux·ales programmé·e·s

> Apport financier d'Occitanie en scène : 2 500 €

Mouvements sur la ville

6 décembre 2020, en Livestream 2 artistes régionaux·ales programmé·e·s 254 participant·e·s

> Apport financier d'Occitanie en scène : 3 500 €

Le conseil et l'accompagnement

Les rencontres en région

Festival Les Trad'hivernales

Rencontre professionnelle

17 janvier, Sommières

60 participant·e·s

Plateforme jeune public Occitanie / Forum Dynamo

Réunion plénière

Les écritures théâtrales contemporaines pour la jeunesse : quelles responsabilités ? Quelles libertés ?

22 janvier, Albi (81)

178 participant·e·s

Conférence permanente régionale des arts du cirque en Occitanie

Quelle formation initiale pour les arts du cirque en Occitanie ?

4 février, Toulouse (31) 32 participant·e·s

Coreps Occitanie

Rencontre Environnement social

3 mars, Alénya (66)

48 participant·e·s

Réunion d'information sur le dispositif d'aide à la tournée en musiques actuelles

15 avril, en visioconférence

9 participant·e·s

Pyrenart

Webinaire: L'urgence climatique et la culture

24 avril, en visioconférence

1700 participant·e·s

Sodam Occitanie

Rencontre territoriale Gard, Lozère

4 mai, en visioconférence

7 participant·e·s

Sodam Occitanie

Rencontre territoriale Haute-Garonne, Tarn,

Tarn-et-Garionne, Nord Aveyron, Gers

6 mai, en visioconférence

8 participant·e·s

Sodam Occitanie

Rencontre territoriale Toulouse

7 mai, en visioconférence

11 participant·e·s

Plateforme jeune public Occitanie

Réunion plénière

7 mai, en visioconférence

53 participant·e·s

Sodam Occitanie

Rencontre territoriale Hérault, Sud Aveyron,

Est Aude, Pyrénées-Orientales

11 mai, en visioconférence

2 participant·e·s

Coopérative de projets européens et internationaux

Rencontre plénière et ateliers

12 mai, en visioconférence

Rencontre également diffusée en direct sur nos réseaux sociaux

189 participant·e·s

Sodam Occitanie

Rencontre territoriale Gard, Lozère, Aveyron

3 juin, en visioconférence

5 participant·e·s

Sodam Occitanie

Rencontre territoriale Aude, Ariège

5 juin, en visioconférence

7 participant·e·s

Sodam Occitanie

Rencontre territoriale Haute-Garonne,

Tarn, Tarn-et-Garonne, Gers, Hautes-Pyrénées

8 juin, en visioconférence

17 participant·e·s

Sodam Occitanie

Rencontre territoriale Hérault, Sud Aveyron,

Est Aude, Pyrénées-Orientales

11 juin, en visioconférence

10 participant·e·s

Sodam Occitanie

Rencontre régionale

6 juillet, en visioconférence

17 participant·e·s

SoFest!

Restitution des indicateurs d'activité

des festivals de musique et du spectacle vivant

17 juillet, en visioconférence

Rencontre également diffusée en direct sur nos réseaux sociaux

219 participant·e·s

Coopérative de projets européens et internationaux

Ateliers

28 juillet, en visioconférence

27 participant·e·s

Festival Arabesques

Les apprentissages post-confinement, le temps des retrouvailles

12 septembre, Montpellier (34)

22 participant·e·s

Coopérative de projets européens et internationaux

Atelier

29 septembre, en visioconférence

27 participant·e·s

Gardons le rythme #1

Les trajectoire professionnelles des femmes artistes

8 octobre, Gignac (34)

61 participant·e·s

Présentation du bilan 2019

15 octobre, en visioconférence

Rencontre également diffusée en direct sur nos réseaux sociaux

227 participant·e·s

Sodac Occitanie

19 octobre, Auch (32)

30 participant·e·s

Plateforme jeune public Occitanie

Réunion plénière

4 novembre, en visioconférence 20 participant·e·s

Réunion d'information sur le dispositif d'aide à la tournée en musiques actuelles

5 novembre, en visioconférence 16 participant·e·s

BE SpectACTive!

European Spectator Day

21 novembre, en visioconférence 20 participant·e·s

Réunion d'information sur les dispositifs d'aide à la mobilité artistique

Focus sur les festivals d'été 24 novembre, en visioconférence 120 participant·e·s

SoFest!

Restitution du volet sur les publics des festivals

1er décembre, en visioconférence

Rencontre également diffusée en direct sur nos réseaux sociaux 394 participant·e·s

Coopérative de projets européens et internationaux

Rencontre plénière et ateliers

2 décembre, en visioconférence

Rencontre également diffusée en direct sur nos réseaux sociaux 444 participant·e·s

Coreps Occitanie

Rencontre plénière

8 décembre, en visioconférence 74 participant·e·s

CAP sur 2021 : état des lieux et prévisions d'activité pour les structures artistiques du spectacle vivant

18 décembre, Sète (34) 6 participant·e·s

ProDèv

L'accompagnement à la structuration

Support+

Parcours d'accompagnement et de conseil destiné aux structures d'accompagnement en musiques actuelles d'Occitanie

Piloté par Occitanie en scène, en partenariat avec Octopus, illusion & macadam et France Active Occitanie, ce dispositif d'appui aux structures d'accompagnement en musiques actuelles s'inscrit dans le cadre de la convention triennale 2015-2017 associant la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, la Drac Occitanie et le CNV (Centre national de la chanson, des variétés et du jazz, devenu depuis le Centre National de la Musique).

Destiné aux tourneurs, manageurs, producteurs, labels, éditeurs, collectifs d'artistes... et conçu pour consolider leur structuration, le dispositif se décline sous la forme d'un parcours d'accompagnement et de conseil sur mesure.

Après un diagnostic personnalisé des besoins du de la porteur euse de projet et de sa structure, les partenaires de Support+ font intervenir tous les intervenant·e·s nécessaires pour répondre pleinement et spécifiquement aux enjeux de chaque entreprise et entrepreneur·euse accompagné·e·s. L'accompagnement est adapté aux situations particulières des porteur-euse-s de projets, quelle que soit leur phase de développement.

9 structures ont été bénéficiaires du dispositif en 2020 :

- Compagnie Impérial (34)
- Freddy Morezon (31)
- Kiwi Production (31)
- Klub Klamauk (34)
- Music'al Sol (11)
- No need name (34)
- Pandemic Events (30)
- PLMP (34) - Toé Prod (30)

Appui entrepreneurial aux structures de production en développement d'Occitanie

ProDèvestundispositifrégional d'accompagnement et de structuration professionnelle à destination des structures de production des filières musicale, du cinéma et de l'audiovisuel. Il appréhende la position des entreprises en développement dans la chaîne de production culturelle, en leur proposant de les accompagner dans leur croissance.

Piloté par Occitanie en scène en partenariat avec Octopus, Occitanie films et France Active Occitanie, ce dispositif s'inscrit dans le cadre de l'appel à projet «soutien aux actions professionnalisantes mis en œuvre par les dispositifs d'accompagnement en direction de l'entrepreneuriat culturel » du ministère de la Culture (DGMIC).

Ce dispositif est un outil d'orientation et d'accompagnement individualisé qui vise à accompagner les structures à opérer les mutations liées à l'évolution de leur filière et à l'évolution du cadre territorial, à structurer les entreprises, à fiabiliser leur stratégie et ainsi augmenter leur viabilité et pérennité.

L'accompagnement est adapté aux situations particulières des porteur·euse·s de projets.

3 structures ont été bénéficiaires du dispositif en 2020 :

- Py Productions (34) Filière cinéma audiovisuel
- Les Zooms Verts (31) Filière cinéma audiovisuel
- Sirventés (12) Filière musiques actuelles

L'appui, la concertation et l'observation participative et partagée

Le Contrat de filière Musiques actuelles

L'État, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et le Centre national de la musique ont renforcé leur partenariat en faveur des musiques actuelles en signant, le 20 juillet 2018, un contrat de filière sur la période 2018-2021, dont les principaux objectifs sont :

- d'instaurer un dialogue pérenne avec les représentant·e·s de la filière et ses partenaires en s'appuyant sur un processus d'observation et de diagnostic,
- de créer un fonds de soutien destiné à produire et expérimenter des initiatives relevant d'une politique partagée, au travers d'actions et de dispositifs d'accompagnement,
- de produire et articuler pour les parties prenantes des politiques publiques de droit commun.

Le contrat de filière peut permettre l'expérimentation, dans une logique de réflexion collective pour une prise en compte plus fine des réalités et être au plus près des attentes et des besoins de tous les acteur-rice·s. C'est en créant une plus forte cohésion qu'il pourra être possible d'accompagner le développement des musiques actuelles au service des artistes, des populations et du territoire.

La gouvernance

Le contrat de filière musiques actuelles est composé d'un comité stratégique et d'un comité technique :

- Le comité stratégique, composé de 12 membres, est piloté par les partenaires financiers. Il s'assure de la mise en œuvre de la méthode de travail prospectif en définissant les modalités de concertation et les orientations budgétaires de l'allocation des fonds. 2 comités stratégique ce sont tenus en 2020.
- Le comité technique est constitué de membres financeurs et de structures ayant en charge l'animation du contrat. Cette instance met en application les orientations énoncées par le comité stratégique. 10 comités techniques ce sont tenus en 2020.

► L'observation

Occitanie en scène et le Coreps Occitanie ont pris en charge le volet d'observation et ont donné les orientations des enquêtes mises en place pour en constituer le corpus. L'année 2020 aura permis de récolter des informations et de commencer à poser les grands axes d'analyses.

En récoltant et en analysant des données qualitatives et quantitatives, trois enquêtes ont permis d'enrichir, de contextualiser et de compléter l'ensemble des données récoltées en parallèle :

- Une enquête sur les revenus et les activités des artistes musicien·ne·s d'Occitanie, menée avec l'appui du groupe Audiens, a porté sur un panel d'artistes défini selon les conditions suivantes : artistes musicien·ne·s dont l'activité artistique est la source principale de revenu et a généré au minimum 250 heures de travail et 3000 € de revenus sur l'année 2019.
- Une enquête sur les parcours de développement des artistes, réalisée à partir d'entretiens.
- Une analyse des parcours de création et de diffusion des artistes musicien·ne·s à partir des données des demandes de subventions déposées auprès de la Région Occitanie / Pyrénes-Méditerranée dans le cadre des dispositifs d'aide à la création, de subventions aux équipes conventionnées, aide à la saison et aide aux lieux structurants.

De la Conférence permanente régionale des arts du cirque en Occitanie au Sodac Occitanie

La rencontre sur la formation initiale du 4 février 2020 au Lido (31) a clos le cycle des 4 réunions thématiques initié en 2018 par la Conférence permanente régionale des arts du cirque en Occitanie. Les travaux ont été mis en pause durant le premier confinement et Occitanie en scène a relancé le processus par la mise en place d'une nouvelle démarche dite de Sodac (Schéma d'orientation pour le développement territorial des arts du cirque) visant à réactiver les rencontres avec les acteur-rice-s de la filière sur les territoires et sur un mode plus horizontal. Cette démarche est accompagnée par Sébastien Corrnu, consultant, qui œuvre également sur le Sodam Occitanie. Ce nouveau fonctionnement, ainsi que des premiers résultats sur l'observation de la filière (cartographie des acteur-rice-s, données socio-économiques), ont été présentés à Circa (32) le 19 octobre.

La Plateforme jeune public Occitanie

La Plateforme Jeune Public Occitanie est un espace de rencontres ouvert aux professionnel·le·s œuvrant pour le spectacle vivant à destination du jeune public. Elle a pour but de stimuler une réflexion commune sur le sens des actions et sur les valeurs que défendent ses membres. En 2020, sa coordination a été assurée par le Théâtre du Grand-Rond (31) et le Théâtre Molière Sète, scène nationale archipel de Thau (34), accompagnés d'Occitanie en scène et a abouti aux réalisations suivantes :

- L'organisation de trois rencontres plénières : la première s'est déroulée le 22 janvier à Albi (81) et était associée au Forum Arts et cultures en Occitanie porté par le réseau Dynamo, en partenariat avec la Plateforme interdépartementale des arts vivants en Occitanie et Occitanie en scène sur le thème des écritures théâtrales contemporaines pour la jeunesse. Cette journée a rassemblé 178 professionnel·le·s.
- Les deux plénières suivantes ont été tenues en visioconférence les 7 mai et 4 novembre et ont rassemblé à elles deux 73 professionnel·le·s.
- La mise en visibilité professionnelle et institutionnelle de la plateforme avec la réalisation et mise en ligne du site www.pjp-occitanie.fr, l'ouverture d'une page Facebook dédiée et la mise en place d'une communication large et régulière par email.
- Le repérage de 5 projets de création à destination du jeune public présentés et financés par la Plateforme jeune public Occitanie aux Région(s) en scène 2021, en partenariat avec le réseau Pyramid : L'Empreinte de la Biche / Cie Les Trigonnelles (66), Des yeux pour te regarder / Cie Mélimélodie (34), Une Forêt / Cie Joli Mai (34), Du Balai / Cie La Bobêche (81) et PitPit / Marin (31).

La Plateforme jeune public Occitanie a reçu pour 2020, une aide de la DGCA sur le Plan Génération Belle Saison et poursuit le travail de lien avec Scènes d'Enfance - Assitej et les plateformes jeune public en interrégional.

Le Sodam Occitanie

Le Sodam, Schéma d'orientation pour le développement des arts de la marionnette en Occitanie, est un processus de concertation pour la coconstruction de politiques publiques, la structuration et la coopération entre acteur·rice·s de la marionnette. Il vise l'élaboration d'un schéma de développement des arts de la marionnette, au travers de deux enjeux d'intérêt général : la création, la diversité des œuvres et des initiatives dans le respect des droits culturels, ainsi qu'un développement territorial cohérent et équitable de la filière marionnettique en région.

Cette démarche, engagée et mise en œuvre par Occitanie en scène en 2018, avec le soutien de la Drac Occitanie, a permis de réaliser un premier état de lieux régional de la marionnette, et d'élaborer des propositions d'évolution des politiques publiques, de coopération entre acteur-rice-s et de structuration territoriale. En 2019, elle a permis d'améliorer la connaissance du secteur avec une seconde session d'enquêtes en ligne et l'amélioration de la cartographie, d'initier des dynamiques territoriales et de constituer la Fédération des acteurs de la marionnette en Occitanie (Famo). En 2020, Occitanie en scène et Sébastien Cornu ont accompagné la mise en place de la Famo et organisé des réunions de concertation territoriales en visioconférence. Un espace ressource dédié à la marionnette a également été formalisé sur le site internet d'Occitanie en scène (cartographie, documents ressources, inscription à la liste « marioccitanie »...).

4 filières accompagnées

636 heures de travail

Le Contrat de filière Musiques actuelles

12 réunions de travail

120 professionnel·le·s touché·e·s

Le Sodac

2 réunions thématiques

58 professionnel·le·s touché·e·s

La Plateforme jeune public Occitanie

3 réunions plénières

267 professionnel·le·s touché·e·s

Le Sodam

9 réunions de travail

84 professionnel·le·s touché·e·s

L'étude SoFEST!

L'étude SoFEST!, initiée et coordonnée par France Festivals, est le fruit d'une coopération étroite entre une équipe de recherche codirigée par Emmanuel Négrier (CEPEL- CNRS Université de Montpellier) et Aurélien Djakouane (SOPHIAPOL, Université de Nanterre), des réseaux régionaux et nationaux de festivals (le Collectif des festivals bretons, De Concert!, la Fédération des Festivals de Chanson Francophone) ainsi que L'Agence Culturelle Grand Est et Occitanie en scène. Plusieurs partenaires accompagnent la dynamique du projet : le Deps (Département des études et de la prospective du ministère de la Culture), la SACEM et le Crédit Coopératif. Son principe général est de réunir les bénéfices d'une approche quantitative (enquête par voie de questionnaire auprès de spectateurs, bénévoles, festivals) et les mérites d'une approche qualitative (entretiens, observations in situ, analyse de discours, d'images). L'équipe de recherche comprend une dizaine de chercheurs en science politique, sociologie, économie, information et communication.

L'étude comprend 7 volets et focus spécifiques :

- Bénévoles
- Annulation des festivals
- Indicateurs d'activité
- Publics
- Coopérations
- Typologie
- Réseaux sociaux

SoFEST! en chiffres :

- 26 000 questionnaires saisis
- 3 500 bénévoles répondants
- 13 régions
- 14 partenaires
- 184 festivals du spectacle vivant analysés
- 150 entretiens et observations in situ

Plusieurs résultats de l'enquête ont été publié en 2020 :

- Bénévoles : profils et trajectoires, janvier 2020
- Focus spécifiques sur les festivals annulés : estimer la perte économique et sociale, mai 2020
- Indicateurs d'activité, juillet 2020
- Publics : sociologie, fréquentation, motivation, novembre 2020

La région Occitanie est particulièrement représentée dans cette recherche, avec 50 festivals participants, la plupart à tous les volets de l'enquête. Les résultats de cette recherche feront l'objet d'une publication en 2021, sous forme d'ouvrage et de colloque international.

Nos actions en interrégionalité



L'aide à la tournée en musiques actuelles

Le dispositif d'aide à la tournée en musiques actuelles accompagne la structuration et le développement de la diffusion des équipes artistiques. Il s'applique à l'ensemble d'une tournée et permet de garantir une aide sur 10 à 15 dates. Les dossiers de demande sont évalués par un collège de professionnel·le·s qui examinent la prise de risque et l'enjeu artistiques au regard de la faisabilité du projet, la capacité de la structure d'encadrement ou de production à mobiliser un réseau de diffusion en et hors région, et le travail de développement tant structurel qu'artistique du projet porté.

Dans le cadre de la crise sanitaire, Occitanie en scène a pris, dès le mois de mars 2020, des mesures dérogatoires exceptionnelles afin d'accompagner au mieux les artistes et les structures de diffusion face à cette épreuve d'une ampleur inédite.

Ainsi, pour les aides à la tournée en musiques actuelles :

- Le nombre de dates de représentations réalisées à la date limite de dépôt a été augmenté de 30% à 50%.
- Les dates de représentations confirmées ou contractualisées puis annulées dans le cadre des mesures sanitaires ont été prises en compte, au moment de l'instruction du dossier, comme des dates effectivement réalisées.
- → La durée de l'engagement de notre convention d'aide, initialement sur 18 mois, pouvait être portée à 24 mois sur simple demande des bénéficiaires, de manière à pouvoir y intégrer sans difficulté toutes les représentations reportées.

2 appels à candidatures ont été ouverts en 2020 aux groupes et musicien-e-s de la région. 2 commissions spécifiques ont eu lieu en mai et décembre pour étudier 44 dossiers.

23 aides ont été engagées dans l'année pour un montant de 74000 €,

dont 13 concernent des tournées démarrées en 2020 :

- Ma Case Prod (31), pour la tournée de Moonlight Benjamin
- Le Petit Chat Noir Records (34), pour la tournée de La Pietà
- Flower Coast (63), pour la tournée de Supamoon
- Jerkov (31), pour la tournée de Slift
- Cridacompagny (31), pour la tournée de Jur
- Ulysse Maison d'Artistes (12), pour la tournée de Lombre
- Sirventés (12), pour la tournée de Mbraia
- Éclats (30), pour la tournée de Lazuli
- Bajo el mar (31), pour la tournée de Melan
- Ox'ivent (34), pour la tournée de Barrut
- Ma Case Prod (31), pour la tournée de Tiwiza
- Jules Sonic Prods (34), pour la tournée d'Aywa
- Atarraya Productions (31), pour la tournée de Matéo Langlois

47 547 € ont été versés pour des dates réalisées en 2020.

La diffusion interrégionale

Région(s) en scène Nouvelle-Aquitaine

Occitanie en scène a été partenaire des Région(s) en scène Nouvelle-Aquitaine en prenant en charge les frais de transports et les défraiements de 2 compagnies d'Occitanie programmées :

- L'origine du monde / La Vaste Entreprise (34), participation financière de 585 €
- Nos fantômes / Compagnie Tac-Tac (31), participation financière de 401 €

Les représentations prévues le 2 novembre 2020 ont été reportées en 2021 en raison de la crise sanitaire.

Cet accord fait l'objet d'une réciprocité avec l'OARA qui soutient de la même manière 2 compagnies de Nouvelle-Aquitaine programmées sur les Région(s) en scène Occitanie.

Le Festival Pouce!

La Manufacture, CDCN Nouvelle-Aquitaine Bordeaux La Rochelle, initie le festival de danse jeune public Pouce I, temps fort de la danse dédié à l'enfance et la jeunesse et mis en œuvre sur le territoire métropolitain, départemental et régional grâce à l'implication de 11 lieux partenaires. La 9e édition s'est tenue du 11 au 21 février 2020 et une journée dédiée aux professionnel·le·s était organisée le 18 février à La Méca. Occitanie en scène y a co-financé, en partenariat avec La Manufacture et l'OARA, le visionnage de la création jeune public *Devenir Hibou /* Compagnie la Zampa (30) en prenant en charge le coût artistique de la représentation pour un montant de 3 212 €.

La Collaborative

La Collaborative réunit l'Agence culturelle Grand Est, l'OARA Nouvelle-Aquitaine, Occitanie en scène, l'ODIA Normandie et Spectacle vivant en Bretagne. Ces 5 agences régionales de développement artistique et culturel sont principalement dédiées au spectacle vivant et partagent une vision opérationnelle du service public de la culture. Si leurs missions peuvent différer, elles ont un engagement commun : la diffusion des œuvres et l'accompagnement des équipes artistiques, à l'intérieur et à l'extérieur de leur territoire régional, avec la capacité de combiner apports en ressources immatérielles (information, conseil, réflexions stratégiques, mise en réseau) et intervention financière directe et indirecte dans la fabrication et/ou la diffusion des projets artistiques.

Les actions communes

Vizàvis Impatience au Centquatre-Paris

16 janvier 2020, Paris (75) 2 compagnies d'Occitanie 48 participant·e·s

Petit-déjeuner aux Bis

23 janvier, Nantes (44)

Faire-part au Festival Momix

Du 7 au 9 février, Kingersheim (68) 210 participant·e·s au festival

Faire-part au Festival Pouce!

19 et 20 février, Bordeaux (33)

75 participant·e·s à la journée professionnelle

Temps d'information juridique sur les conséquences de la crise de la COVID-19 avec le CN D

7 avril, en visioconférence 62 participant·e·s

Temps d'information juridique pour les ensembles musicaux avec la Fevis

8 avril, en visioconférence 25 participant·e·s

COVID-19: point d'information avec l'équipe d'ARTCENA

17 avril, en visioconférence

97 participant·e·s

COVID-19 : point d'information avec ARTCENA et LAPAS

24 avril, en visioconférence

91 participant·e·s

Temps d'information avec Themaa et l'Ufisc

5 mai, en visioconférence 77 participant·e·s

Point d'information sur la situation de la Covid-19 avec le SNSP

17 juin, en visioconférence

71 participant·e·s

Point d'information sur la situation de la Covid-19 avec le SNSP

8 juillet, en visioconférence

40 participant·e·s

Vizàvisio

8 juillet, en visioconférence 57 participant·e·s

Salon d'artistes au Festival Fêtes le Pont

12 octobre, La Rochelle (17) 57 participant·e·s

Festival Fragment(s)

Du 5 au 15 octobre en Île-de-France puis sur l'ensemble de la saison 20-21 en régions 1 compagnie implantée en région accompagnée par Occitanie en scène

Bilan et retours artistiques pour les compagnies sélectionnées au Festival Fragment(s)

16 octobre, Paris (75) 35 participant·e·s

Faire-part au rendez-vous artistique et professionnel Avis de grand frais

Du 20 au 22 octobre, Caen (14) 1 professionnel implanté en région accompagné par Occitanie en scène 239 participant·e·s au festival

Les agences de La Collaborative et l'Onda ont également organisé 4 séances de partage de connaissances avec des expert·e·s pour leurs équipes :

- le 6 mai avec Emmanuel Négrier,
- le 3 juin avec Yves Citon,
- le 19 juin avec Bernard Latarjet,
- le 10 novembre avec Joëlle Zask.

La mutualisation des services d'On The Move

En mutualisant un partenariat avec On The Move, La Collaborative offre aux opérateurs culturels et équipes artistiques de leurs régions une veille et un accompagnement optimum dans le domaine du développement européen et international. La prestation, confiée à On The Move, porte principalement sur 2 volets :

- Une mission de veille informative sur les dispositifs de mobilité artistique (appels à candidatures ou projets liés à des questions de mobilité internationale, actualité des réseaux européens, résidences européennes, workshops et séminaires européens, etc.) diffusée sur la page Facebook de La Collaborative.
- Une mission d'accompagnement personnalisé d'équipes artistiques et opérateurs culturels.

La communication

La Scène, le magazine des professionnels du spectacle

Les agences de La Collaborative ont proposé dans La Scène, en juin 2020 un éditorial sur la crise sanitaire et ses conséquences pour l'écosystème culturel et le spectacle vivant.

Les outils de communication numérique en gestion partagée

1 site internet : www.lacollaborative.fr (2971 visites) 1 page Facebook : www.facebook.com/lacollaborative

(1552 abonné·e·s)

1 fil Twitter : https://twitter.com/LaCollaborative (145 abonné·e·s)



La coopérative de projets européens et internationaux

Dans un contexte de fortes transformations des sociétés et territoires européens, la Coopérative de projets européens et internationaux est un outil collectif de travail et d'appui aux pratiques de coopération en région, avec pour objectifs de faciliter l'émergence de projets européens et internationaux, de mettre en réseau les acteur-rice-s impliqué-e-s dans ces dynamiques, et d'apporter des réponses pratiques (plateforme collaborative, informations sur les programmes, etc.).

Les rencontres plénières et ateliers

> 2 réunions plénières et 7 ateliers ont été proposés en visioconférence en 2020

Plénière, 12 mai 2020

Union européenne et projets culturels : bilan et perspectives en zone de turbulence 118 participant·e·s

Atelier, 12 mai 2020

Présentation du nouvel appel à projets Culture Eurorégion 80 participant·e·s

Atelier, 12 mai 2020

Réseaux et circuits espagnols

53 participant·e·s

Ateliers, 28 juillet 2020

Eurorégion Pyrénées-Méditérannée : Fonds de soutien contre la Covid-19

25 participant·e·s

Présentation de projets eurorégionaux et conseils pour les candidatures

24 participant·e·s

Atelier, 29 septembre 2020

Rencontre professionnelle sur le Fonds de soutien eurorégional contre la Covid-19

27 participant·e·s

Plénière, 2 décembre 2020

La francophonie, ghetto ou réseau pour les artistes et acteurs culturels? 65 participant·e·s

Atelier, 2 décembre 2020

Circuits et moyens de production et de diffusion dans l'espace de la francophonie 31 participant·e·s

Atelier, 2 décembre 2020

Projets de coopérations et de collaborations artistiques dans l'espace francophone 35 participant·e·s

Le conseil et l'accompagnement au développement international et aux projets européens et de coopération

Occitanie en scène accompagne des équipes dans leur développement international et/ou celui de leurs projets européens ou de coopération. 11 structures ont bénéficié de cet accompagnement en 2020 par les conseiller·ère·s d'Occitanie en scène ou par Marie Le Sourd, coordinatrice d'On The Move, réseau d'information sur la mobilité culturelle, avec lequel un partenariat a été engagé depuis plusieurs années :

- Fheel Concept (31)
- Compagnie Rêve du 22 mars (30)
- Scopie (34)
- Lodudo Producción (31)
- Association Flashback 66 (66)
- Association Attitude (34)
- Mago production, Catalogne
- MeriYanes Produccions, Catalogne
- No Creceran, lles baléares
- Nicador de Elia (31)
- Le Cri Dévot (34)

32

membres de la Coopérative de projets européens et internationaux

11

structures accompagnées

458

participant-e-s aux rencontres plénières et ateliers

Les parcours de mobilité

En renforçant l'accompagnement des professionnel·le·s à l'échelle nationale, européenne et internationale dans une perspective de structuration et de professionnalisation à l'export, et en accentuant les aides à la diffusion des œuvres hors de la région, l'association est devenue le principal interlocuteur des professionnel·le·s pour toutes les questions relatives à la mobilité.

Les aides à la mobilité professionnelle

L'aide à la mobilité professionnelle est destinée à soutenir un déplacement lors d'un évènement (salons, marchés, festivals...) pouvant apporter une plus-value professionnelle.

Elle est destinée aux opérateur rice s culturel·le·s, équipes artistiques et bureaux de production, et permet de couvrir une partie des frais de mobilité d'un déplacement réalisé dans un objectif de prospective, de prospection, de promotion ou de développement professionnel.

- > 18 aides engagées dans l'année pour un montant de 8 697 €*:
 - 10 bourses pour des déplacements en France,
 - 8 bourses pour des déplacement à l'international.

Les aides à la mobilité artistique

L'aide à la mobilité artistique a pour objectifs de créer l'effet levier qui favorisera le développement national et international des équipes artistiques, et amplifiera la diffusion de leurs œuvres. Les représentations pour lesquelles les aides sont accordées présentent un véritable enjeu dans le parcours de l'équipe en terme de visibilité professionnelle, à même d'élargir les réseaux de diffusion de celles-ci et d'assoir la reconnaissance de leur travail auprès de nouveaux partenaires.

Au delà de ces objectifs communs à l'ensemble des aides à la mobilité artistique, l'aide avec retour contributif solidaire intervient uniquement dans le cadre de représentations en co-réalisation ou auto-diffusion. Ce dispositif développe un principe de solidarité professionnelle permettant d'aider plus fortement ces représentations, tout en confortant le budget dédié à l'aide à la mobilité d'Occitanie en scène.

Dans le cadre de la crise sanitaire, Occitanie en scène a pris, dès le mois de mars 2020, des mesures dérogatoires exceptionnelles afin d'accompagner au mieux les artistes et les structures de diffusion face à cette épreuve d'une ampleur inédite.

Ainsi, pour les aides à la mobilité artistique nationale et internationale :

- → Si les dates faisant l'objet d'une aide à la mobilité ont été annulées sans possibilité de report, les aides sont restées acquises, dans la limite du montant initialement attribué, et ont été versées pour couvrir exceptionnellement jusqu'à 100% des frais de mobilité réellement engagés et justifiés par l'équipe artistique.
- → Si les dates faisant l'objet d'une aide à la mobilité ont été reportées, l'aide attribuée a été automatiquement maintenue et reportée.
- → Si les dates faisant l'objet d'une aide à la mobilité ont été reportées et que des dépenses de mobilité avaient déjà été engagées pour les dates annulées, ces dépenses ont été intégrées à l'assiette de dépense éligible, et l'aide à mobilité augmentée à 150 % de l'aide initiale

Les festivals

Occitanie en scène porte une attention particulière à la mobilité des équipes artistiques implantées en région Occitanie, notamment sur des festivals de grande envergure qui rencontrent une forte fréquentation de professionnel·le·s.

Aides accordées pour le Festival off d'Avignon > 17 œuvres soutenues pour un montant de 59 400 €*

Aides accordées pour le Festival off de Viva Cité
> 3 œuvres soutenues pour un montant de 1 000 €*

Aides accordées pour le Festival off de Chalon dans la rue > 17 œuvres soutenues pour un montant de 24 500 €*

Aides accordées pour le Festival off d'Aurillac

> 8 œuvres soutenues pour un montant de 10 000 €*

La Charte d'aide à la diffusion

La Charte d'aide à la diffusion vise à améliorer la circulation, à l'échelle nationale, de spectacles sélectionnés par les agences de La Collaborative (Agence culturelle Grand Est, OARA Nouvelle-Aquitaine, ODIA Normandie, Occitanie en scène et Spectacle vivant en Bretagne) et l'Onda. Réunis autour des valeurs d'exigence artistique et de coopération, les signataires de la Charte accompagnent les structures de diffusion de l'ensemble du territoire national dans leur prise de risque artistique et financière, en leur garantissant un soutien financier renforcé et automatique lorsqu'elles accueillent ces spectacles.

Leur sélection est le fruit de l'expertise concertée des signataires et d'un repérage au plus près de l'actualité artistique des équipes de Grand Est, Nouvelle-Aquitaine, Normandie, Occitanie et Bretagne.

Dans les circonstances exceptionnelles de la crise sanitaire due à la pandémie de Covid-19, les partenaires de la Charte d'aide à la diffusion ont décidé de prolonger d'un an la durée des aides financières dont les structures de diffusion peuvent bénéficier via ce programme.

- > 3 spectacles de 2 équipes artistiques la région Occitanie étaient éligibles à cette aide en 2020 (accueils hors Occitanie aidés financièrement du 1er septembre 2018 au 31 août 2021):
- Ça occupe l'âme / Marion Pellissier La Raffinerie
- La Tentation des pieuvres / Maguelone Vidal
- Le Cœur du son / Maguelone Vidal

^{*} Voir détail en annexes

Aides à la mobilité artistique : chiffres clés

227 696 €

d'aides à la mobilité artistique

110

équipes artistiques

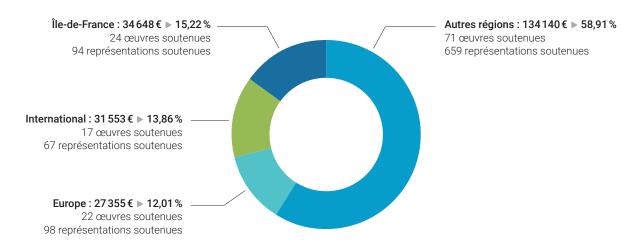
117

œuvres soutenues

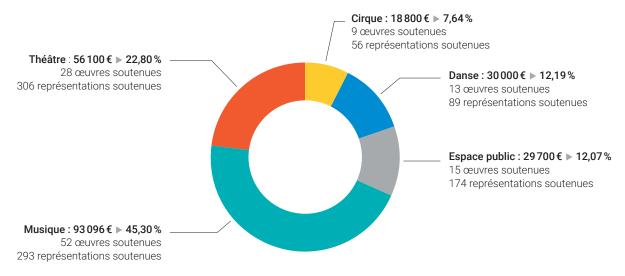
918

représentations soutenues

Répartition des aides par territoire de diffusion



Répartition des aides par esthétique



FOCUS

L'Occitanie aux BIS

Les 22 et 23 janvier 2020, Occitanie en scène, en partenariat avec Octopus et l'Apem, ont accompagné aux Biennales internationales du spectacle à Nantes, une délégation de plus de 40 producteur·rice·s, labels, tourneur·euse·s et manageur·euse·s de musiques actuelles de la région Occitanie.

Cette opération, menée dans le cadre de notre accompagnement des professionnel·le·s à l'échelle nationale, européenne et internationale, afin de consolider la structuration et la professionnalisation à l'export de nos entreprises culturelles, a reçu un vif succès lors de cet évènement incontournable de la filière du spectacle vivant, ayant enregistré cette année une fréquentation de plus de 14 000 professionnel·le·s du spectacle et acteur-rice·s culturel·le·s.

En renforçant de manière significative la visibilité des acteur-rice-s culturels du territoire, cette opération leur a permis de faire découvrir le dynamisme et la diversité de la filière musicale d'Occitanie et de multiplier les contacts pour de futures collaborations professionnelles.

En plus de la prise en charge de la location des stands, Occitanie en scène a édité à cette occasion un catalogue prenant la forme d'un jeu de cartes. Cet outil original, largement diffusé pendant le salon, offre aux programmateur-rice-s nationaux-nales et internationaux-nales la possibilité de recontacter les professionnel·le-s présent-e-s aux BIS à nos côtés.

> Montant engagé : 33 092 €

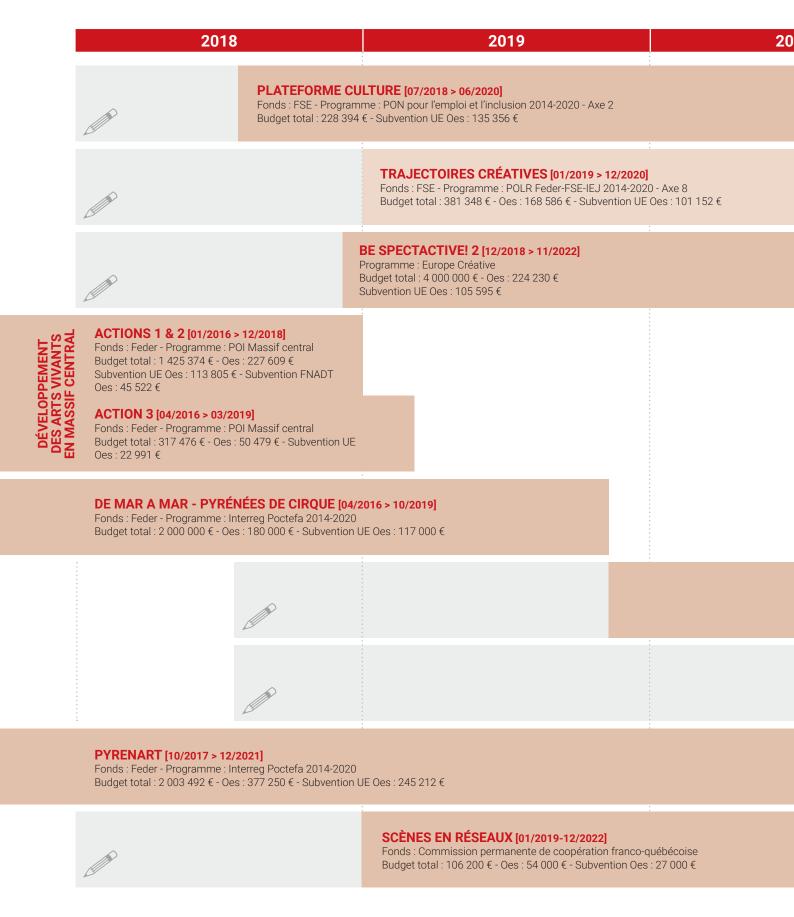
Structures présentes :

- Occitanie en scène
- Octopus
- Apem
- 22h04 (31)
- Agapi-Productions (31)
- Atarraya Productions (31)
- Bajo el Mar (31)
- Bliz Productions (31)
- Chansons d'Avril (34)
- Collectif Koa (34)
- Contre-Courant (31)
- Cooperzic (34)
- Courants d'Art (34)
- Cricao (31)
- De Françoise productions (31)
- Fafadièse (34)
- Freddy Morezon (31)
- Jerkov Musiques (31)
- Khanôpé (31)
- Klakson (31)
- L'Orange fluo (46)
- La Boîte à Sandrine (34)
- La Brique Rouge Productions (82)
- La Caravane Records (34) - La Compagnie du Griffe (30)
- La Compagnie du Gime (50)
- Le Bijou (31)
- Le Bureau de Lilith (66)
- Le Fil production (30)
- Les Jeudis du Rock (31)
- Les Productions du Vendredi (31)
- Méli Mélodie (34)
- Music'al Sol (11)
- Nelly Productions (34)
- No Need Name (34)
- Occijazz (66)
- Opus 31 (34)
- Ox'Ivent (34)
- Phases (31)
- Printival (34)
- Sirventés (12)
- Talowa Productions (31)
- Tierradentro production (31)
- Totem music (34)





Projets de coopération [déposés et en cours]



Projet financé ou programmé Projet en cours d'instruction 20 2021 2022 **COOPANIMART** [11/2021 > 11/2023] Programme: Erasmus+ Budget total : 385 308 € - Oes : 86 222 € Subvention UE Oes : 86 222 € TRAVESIA - PYRÉNÉES DE CIRQUE [10/2019 > 06/2022] Fonds: Feder - Programme Interreg Poctefa 2014-2020 Budget total: 1 155 514 € - Oes: 170 000 € - Subvention UE Oes: 110 500 € STRONGER PERIPHERIES [12/2020 > 11/2024] Programme : Europe Créative Budget total: 3 458 527 € - Oes: 380 492 € Subvention UE Oes: 186 614 €

5

projets de coopération

63

partenaires en France, Autriche, Belgique, Canada, Croatie, Espagne, Grèce, Hongrie, Italie, Portugal, République d'Irlande, République Tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie et Suède

2

newsletters internationales

BE SpectACTive! 2 - 2018-2022

Projet cofinancé par l'Union européenne dans le cadre du programme Europe créative.

BE SpecACTive! 2 est un projet de coopération européenne de grande envergure. Il œuvre dans le domaine des arts de la scène par le biais de productions artistiques et de pratiques participatives visant à impliquer les citoyen·ne·s dans la définition et la mise en œuvre de la programmation ou dans des processus de création.

5 comités de spectateur·rice·s

65

participant·e·s

Créer avec l'Europe

En mars 2020, l'appel à projets *Créer avec l'Europe* a été lancé à destination des équipes artistiques implantées en Occitanie, en vue de la coproduction d'un spectacle par les partenaires européens de BE SpectACTive!

Les comités de spectateur·rice·s des partenaires associés en Occitanie ont présélectionné 3 projets parmi 47 dossiers étudiés :

- Manifeste! / Compagnie Primesautier Théâtre (34)
- #Generation(s) / Compagnie Le Cri dévot (34)
- Avant, la forêt / Compagnie Les Toiles cirées (34)

C'est finalement le projet #Generation(s) / Compagnie Le Cri Dévot (34) qui a été retenu par l'ensemble des partenaires européens pour être coproduit.

Les comités de spectateur·rice·s

Occitanie en scène accompagne 7 structures de la région dans cette aventure européenne pour la création et l'animation de communautés de spectateur-rice-s en Occitanie.

Deux rencontres les ont réunis en 2020 : une rencontre en visioconférence entre les comités du Théâtre du Grand Rond (Toulouse, 31) et du Périscope (Nîmes, 30) et une rencontre inter-comités à Ramonville-Saint-Agne (31).

4 spectacles ont été sélectionnés par les comités de spectateur-rice-s pour être programmés en 2020 :

- Maëlstrom / Compagnie Théâtre du rivage au Théâtre Albarède (34) en janvier 2020
- Jean-Pierre, lui et moi / Compagnie Pocket Théâtre au Périscope (30) en septembre 2020
- Les leçons impertinentes de Zou #1 / Collectif Le Thyase par La Saison artistique de Melando (34) en mai 2020
- G.R.A.I.N. Histoire de fous / Compagnie Mmm... à Derrière le Hublot (12) en mai 2020 > reporté en 2021

Le 21 novembre 2020, le projet a permis d'organiser l'*European spectator day* en ligne avec le comité du Café de las artes : un temps d'échanges sur les pratiques et le fonctionnement des différents comités, un partage de documents et de spectacles accueillis et/ou programmés.

Policies in Europe: a Participation Turn?

Suite à la conférence internationale *Politiques culturelles en Europe : un tournant participatif ?*, organisée par Occitanie en scène en mai 2019 avec le soutien du ministère de la Culture, de la Région Occitanie - Pyrénées-Méditerranée, de l'Université de Montpellier et du CNRS, Occitanie en scène a co-édité en juillet 2020, avec les Éditions de l'Attribut (31), un ouvrage retraçant les principaux échanges et contributions de cette évènement.

Une résidence participative

L'accueil de la Compagnie Vojvodjanski Tamburaski Orkestar (Serbie) pour travailler sur la pièce *Assimilate* avec les comités de spectateur·rice·s prévu en septembre au Périscope (30) a été reporté en mai 2021.

La participation aux meetings

Les 13 et 14 février 2020, Sandrine Courouble (Occitanie en scène) et Maud Paschal (Le Périscope) se sont rendues au Partners meeting à Courtrai (Belgique) et ont participé à la sélection du projet *Assimilate* de la compagnie serbe Vojvodjanski Tamburaski Orkestar.

Un site internet

Le site www.bespectactive-occitanie.eu, mis en ligne en 2020 par Occitanie en scène, détaille les actions déclinées en Occitanie. Il est assorti d'un blog (www.bespectactive-occitanie.eu/blog), permettant de découvrir les actions menées par les comités de spectateur-rice-s en Occitanie.

Travesía - Pyrénées de cirque - 2019-2022

Projet cofinancé par l'Union européenne à hauteur de 65 % (Feder) dans le cadre du Programme Interreg V-A Espagne-France-Andorre (POCTEFA 2014-2020), ainsi que par la Préfecture de la région Occitanie, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, la Généralité de Catalogne, le Conseil départemental de la Haute-Garonne, Toulouse Métropole, la Ville de Toulouse, la Ville d'Ax-les-Thermes, la Ville de Balma et la Ville de Barcelone.

Travesía - Pyrénées de cirque est coordonné par la Grainerie (31) et réunit 8 structures de formation, de création et de diffusion de spectacles. Il a pour objectif de favoriser l'emploi des artistes de cirque sur l'espace transfrontalier des Pyrénées, en transformant les méthodes d'accompagnement et en les adaptant pour répondre aux nouveaux enjeux induits par la crise sanitaire pour le secteur.

Travesía - Pyrénées de cirque entend conjuguer deux axes de travail pour :

- apporter une réponse aux besoins urgents des artistes en termes de ressources pour la création et la diffusion,
- impliquer l'ensemble de la profession dans une dynamique d'apprentissage mutuel par l'expérimentation, pour faire évoluer nos modèles d'action vers plus de coopération et plus de solidarité.

Pour y parvenir, plusieurs actions ont été envisagées :

- La réalisation d'un hackathon pour concevoir les parcours d'accompagnement des artistes et stimuler le dialogue interprofessionnel.
- La mise en place de compagnonnages solidaires.
- La constitution d'un fonds d'aide mutualisé pour la recherche et la création.
- La constitution d'un réseau et d'un fonds de diffusion.
- La réalisation d'une étude prospective pour construire le futur du cirque transfrontalier.
- La mise en place d'un plan de formation en direction des artistes et du secteur.

Au sein du projet, Occitanie en scène coordonne la programmation en réseau (Itinéraires de cirque), et gère le fonds de coopération qui y est dédié : 2 665€ ont été engagés en 2020 pour soutenir 3 représentations de 3 spectacles :

- Brut / Compagnie Marta Torrents
- Corps de bois / Compagnie Daraomaï
- Flou Papagayo / Compagnie Mumusic Circus L'association est également impliquée dans l'organisation de séminaires dans le cadre du dispositif d'étude d'impact.

Pyrenart - 2017-2021

Projet cofinancé par l'Union européenne à hauteur de 65% (Feder) dans le cadre du Programme Interreg V-A Espagne-France-Andorre (POCTEFA 2014-2020), ainsi que par la Préfecture de la région Occitanie, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, le Département des Pyrénées-Orientales, la Communauté d'agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne, le FNADT dans le cadre de la Convention interrégionale du Massif des Pyrénées 2015-2020 et le Gouvernement de Navarre.

Pyrenart est un projet transfrontalier visant à accroître l'internationalisation des entreprises du spectacle vivant. Il est porté par 9 partenaires français et espagnols impliqués dans la dynamisation de l'espace pyrénéen. Pensé et développé grâce à un partenariat solide et confronté directement aux défis de cette filière, Pyrenart est articulé autour de 4 axes : la formation et la mise en réseau ainsi que la coproduction et la diffusion d'œuvres artistiques du territoire pyrénéen.

La formation

Le 28 février 2020, Occitanie en scène a co-organisé avec l'OARA (33) une rencontre intitulée *D'ici et d'ailleurs, de la tradition à l'international* au Théâtre Quintaou (64).

L'association a également accompagné la mairie de Bilbao à la mise en place d'un webinaire intitulé *L'Urgence climatique et culture* organisé le 24 avril 2020 sur les réseaux sociaux, réunissant 1700 participant·e·s en ligne.

Occitanie en scène s'est également associé à deux ingénieures pédagogiques afin de mettre en place un déroulé pédagogique cohérent et dynamique autour des contenus du MOOC *Produire et diffuser à l'international.*

Une visite d'études au Chili

25 professionnel·le·s du spectacle vivant d'Occitanie ont été accompagné·e·s dans le cadre d'une visite d'études aux festivals Santiago a Mil et Santiago Off du 22 au 29 janvier 2020.

La production et la diffusion

En 2020, les partenaires du projet Pyrenart ont coproduit 3 projets pyrénéens et ont voté l'accueil en diffusion d'un projet artistique d'Occitanie: Face à terre / Compagnie Dans6t (65).

Occitanie en scène a permis le co-accueil de 3 représentations du projet *Falaise /* Compagnie Baro d'Evel (31) en partenariat avec Montpellier Danse et le Domaine d'O (34).

L'évaluation fonctionnelle et l'évaluation d'impact du projet

Occitanie en scène a mis en place un MAPA pour l'évaluation quantitative et qualitative du projet Pyrenart, attribué à l'entreprise ProfilCulture. L'évaluation débutera en 2021.

Scènes en réseaux - 2019-2021

Projet cofinancé par la Commission permanente de coopération franco-québécoise.

Scènes en réseaux est piloté conjointement par Occitanie en scène et Réseau Scènes (réseau de diffuseurs pluridisciplinaires professionnels du Québec), en partenariat avec La danse sur les routes du Québec (réseau québécois de diffuseurs, artistes chorégraphiques et compagnies de danse). Il a pour objectif d'appréhender les écosystèmes de la diffusion des arts vivants des deux côtés de l'Atlantique, de construire de nouveaux processus de travail et d'expérimenter de nouvelles pratiques professionnelles via un échange de savoir-faire et de développer une connaissance et une confiance mutuelle permettant un repérage artistique adapté afin de favoriser la circulation et l'accompagnement des artistes (co-création, coproduction et diffusion) entre la France et le Québec.

Le projet s'articule autour de 3 actions principales :

- La création de binômes entre des professionnel·le·s d'équipes de lieux de diffusion au Québec et en France permettant une formation mutuelle au regard des pratiques professionnelles de chaque pays.
- La mise en place de séminaires thématiques incluant le repérage de spectacles.
- Des laboratoires de recherche artistique entre artistes québécois·e·s et français·e·s.

La première année du projet a permis un véritable processus d'observation et de découverte. L'année 2020, quant à elle, était pensée comme un temps de compréhension des écosystèmes de chaque côté de l'Atlantique.

Voyages d'étude

Du 16 au 26 février 2020, Occitanie en scène a accompagné une délégation de 5 programmateur·rice·s implantés en Occitanie à Rideau (Montréal) ainsi que deux jeunes professionnel·le·s inscrit·e·s dans le cadre du dispositif de l'OFQJ.

Création de binômes et thématiques de travail

La crise sanitaire ayant rendu impossible tout déplacement international, le projet a été adapté au fur et à mesure de l'année et réorienté sur des actions uniquement à distance.

Trois binômes de professionnel·le·s ont été constitués autour des thématiques suivantes :

- La médiation, les modes de financements de lieux et la relation des lieux aux élus et aux membres des comités de gouvernance Marie-Josée Bourbonnais (Azimut, Sorel-Tracy) et Jasmine Caudual (Théâtre de La Ville de Longueil) pour le Québec / Gabriel Lucas de Layssac (Le Kiasma, Castelnau-le-Lez, 34) pour l'Occitanie:
- > 2 rencontres en visioconférence.
- La gestion et l'animation des équipes et les modes de financements de lieux
 Annie Dorion (Salle Pauline Julien, Sainte-Geneviève) pour le Québec / Noémie Vigier (Le Chai du Terral, Saint-Jean-de-Védas, 34) pour l'Occitanie :
 > 4 rencontres en visioconférence.
- Les résidences d'artistes et les artistes sur les territoires, et les projets de danse in situ
 Aude Watier (La danse sur les routes du Québec, Montréal) et Caroline Parent (Théâtre Hector Charland, L'Assomption) pour le Québec / Marie Antunès (L'Atelline, Juvignac, 34), Maud Paschal (Le Périscope, Nîmes, 30) et Samuel Mathieu (NeufNeuf Festival, Toulouse, 31) pour l'Occitanie:
- > 3 rencontres en visioconférence.

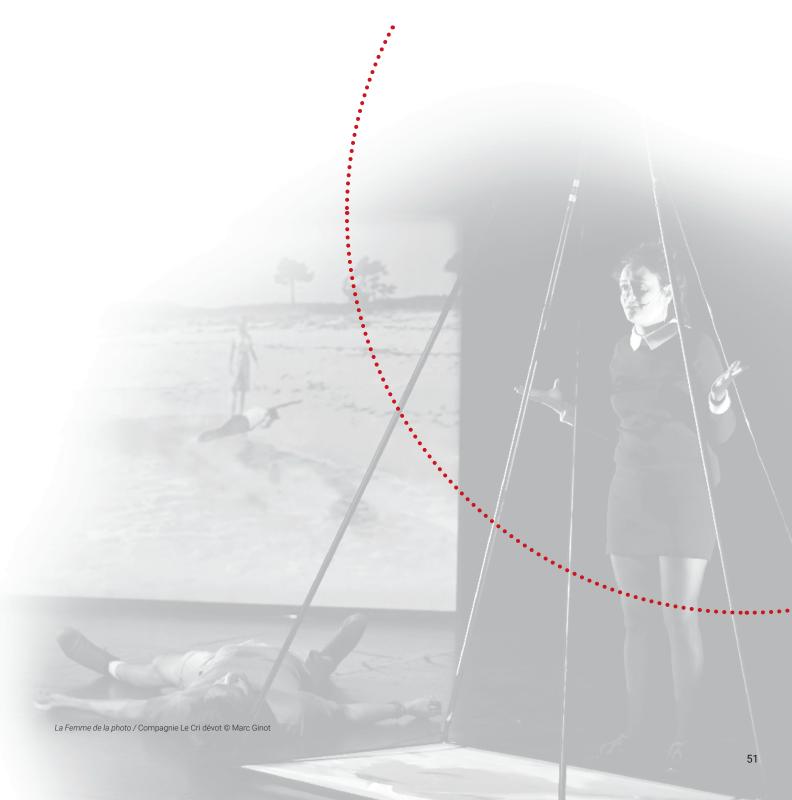
Stronger Peripheries - 2020-2024

Projet cofinancé par l'Union européenne dans le cadre du programme Europe créative.

Stronger Peripheries est un projet déployé par la Southern Coalition, réseau européen de coopération pour le développement artistique, plaçant au cœur de sa réflexion l'impact des crises politique et économique, sociale et désormais sanitaire sur les citoyen·ne·s. Il s'articule autour du développement de stratégies de collaboration, du renforcement des compétences des professionnel·le·s et de l'écriture d'un plaidoyer en faveur de politiques culturelles européennes inclusives. Le projet réunit 14 partenaires sous le chef de filat de Artemrede (Portugal).

Au sein du projet, Occitanie en scène prendra part à 2 coproductions en tandem avec Artemrede et Transversal pour accroître la mobilité internationale d'artistes émergent e-s, ainsi qu'à l'ensemble des actions de formation et de recherche. La réalisation de ses actions débutera en 2021.





Sébastien Bournac / Théâtre Sorano

Le Théâtre Sorano est un lieu emblématique du théâtre toulousain. Depuis 2016, sous l'impulsion de la Ville de Toulouse, de son directeur Sébastien Bournac et d'une équipe passionnée, s'y développe un projet nourri par l'histoire du lieu et une nouvelle identité fondée sur la jeunesse et la création. Au cœur de la saison qui fait se croiser des grandes œuvres du répertoire revisitées et les écritures contemporaines, le Théâtre Sorano propose notamment le festival Supernova, temps fort dédié au théâtre émergent et à la jeune création. Au fil des saisons, avec Occitanie en scène, de nombreux espaces d'échanges et de convergence sont proposés conjointement pour travailler à son développement avec les professionnel·le·s du secteur à de multiples échelles.

En janvier 2020, Sébastien Bournac a été invité en tant que parrain de la Compagnie MegaSuperThéâtre (31) pour la création *La Fabrique des idoles* (co-produite par le **Collectif En Jeux**) au **Vizàvis**, rencontre co-organisée par l'ONDA et les agences culturelles de **La Collaborative**. L'objectif était de valoriser la jeune création et de favoriser les échanges entre programmateur-rice·s et artistes.

Dans le cadre des **voyages de repérages du projet Pyrenart,** Sébastien Bournac a également été invité au festival Temporada alta (Espagne) afin de rencontrer des acteur-rice·s culturel·le·s transfrontalier·ère·s ayant un intérêt pour la jeune création.

En novembre 2020, Occitanie en scène a apporté un soutien financier pour la réalisation des plateaux pour les équipes de la région lors du festival Supernova.

Parmi elles, la Compagnie Ah! Le Destin a reçu une **aide à la mobilité** pour le projet *L'alcool et la nostalgie*, dans le cadre du partenariat du Théâtre Sorano et du festival Fragment(s), coordonné par La Loge (75), qui permet à des équipes artistiques de présenter une première étape de leur création à venir. La maquette a été présenté lors du festival qui se déploie sur le territoire national en deux volets : à l'automne en Île-de-France et en régions pendant les mois suivants, lors du festival Supernova à Toulouse par exemple.

Depuis juin 2020, le Sorano, Le Théâtre de la Cité, l'Onda, le NeufNeuf festival, les membres du réseaux puissances 4 et Occitanie en scène, ont travaillé conjointement pour organiser une **Rencontre interrégionale de diffusion artistique** pendant le festival Supernova. Ces partenaires s'étaient réunis pour proposer 3 jours pour prendre le temps de découvrir des propositions artistiques, pour faire ensemble un bout de trajet et partager nos pratiques et pour laisser une place à l'inédit, à l'audace et à la convivialité en cette période bouleversée. Suite à l'annulation du festival liée à la seconde période de confinement, la rencontre a été annulée mais les aides prévues pour l'organisation du plateau ont été maintenues par Occitanie en scène.

Camille Daloz / Le Cri dévot

La compagnie Le Cri dévot, créée en 2011 et porté par Camille Daloz, développe sa démarche artistique autour des écritures du réel et des projets participatifs. Ses dernières créations abordent le thème de la transmission et de la mémoire collective sous l'angle de la famille et de l'adolescence. Au-delà de projets en région Occitanie, la compagnie s'ouvre aussi sur des premières pistes à de collaboration à des échelles nationales et internationales.

Une première orientation vers le Quebec se profile dès 2018 à l'occasion de la rencontre intitulée La liberté d'expression dans la création en direction de la jeunesse, à Rodez, dans le cadre du festival Novado. Cette table ronde réunissait différent es professionnel les engagées dans la création en direction de la jeunesse dont Sylvie Lessard, directrice de RTA - Rencontre Théâtre Ado de Laval, festival de référence sur la création théâtrale pour adolescents qui a pu découvrir le travail de la compagnie. De cette rencontre est née une envie de collaboration en plusieurs temps. Camille Daloz s'est alors rendu au Québec sur le festival en avril 2019 pour assister à des tables rondes et proposer des ateliers de médiation, un workshop ainsi qu'un extrêm'ado (format lancé par le festival Novado consistant en un week-end intense de pratique artistique avec un groupe d'adolescent-s afin d'aboutir à une présentation publique à l'issue du week-end). Ce déplacement a été également l'occasion de construire un partenariat plus large pour permettre la venue de la compagnie en avril 2020 sur une quinzaine de jours pour La Troisième Vague, projet participatif que la compagnie mène en établissement scolaire sur les mécanismes d'un régime totalitaire et le principe d'endoctrinement. Cette dernière étape n'a finalement pas pu se faire en raison de la crise sanitaire mais les perspectives de collaboration sur ce territoire restent ouvertes.

Depuis 2017, la compagnie Le Cri dévot développe une recherche artistique basée sur l'œuvre auto-socio-biographique Les Années d'Annie Ernaux. Le projet vitrine de ce cycle La Femme de la photo créé en 2020 au Théâtre Jean Vilar (34) a été co-produit par le **Collectif En jeux.**

En 2018, la compagnie commence à développer le projet #generation(s), projet en perpétuelle réécriture, mené avec plusieurs groupes de jeunes issu-e-s de toutes sortes de milieux sociaux et de territoires. C'est avec cette œuvre que la compagnie a été lauréate de l'appel à projet **BE SpectACTtive 2!** en juillet 2020 pour être coproduite dans le cadre du projet. Afin de préparer la mobilité artistique de cette équipe, un accompagnement avec Marie Le Sourd dans la cadre de la collaboration avec **On The Move** a permis notamment d'appuyer la démarche de consolidation des premières pistes de développement en Europe et au Canada.

Michèle Dhallu / Compagnie Carré blanc

La compagnie Carré blanc, basée à Marciac (32) a été **aidée dans le cadre de l'aide à la mobilité artistique** pour la diffusion de son œuvre *Lumière! So jazz*, 12e création de la chorégraphe et directrice artistique Michèle Dhallu. Explosion de danse et de musique à partager en tout public, ce spectacle est tout autant un éloge du plaisir de la danse qu'un hommage à l'un des instruments incontournables du jazz : la batterie.

Ce spectacle s'est développé auprès de différents réseaux pour actionner des effets levier lors de différents temps forts avec le soutien d'Occitanie en scène.

Trois échelles, par une convergence de dynamiques multiples, ont permis de porter cette forme dansée à se développer :

La compagnie s'est rendue à Cape Town (Afrique du Sud) en août 2019 pour le festival Craddle of creativity. *Lumière ! So jazz* y a été jouée et plusieurs programmateur-rice-s étranger-ère-s ont assisté à la représentation du spectacle. Des démarches de diffusion qui sont en cours à l'international. Ce déplacement a renforcé ses liens avec l'Afrique du sud et en particulier avec l'Assitej international et il était prévu que Michèle Dhallu se déplace lors du congrès Assitej au Japon en mai 2020 dans le cadre du Mirai festival en tant qu'artiste invitée par l'Institut français de Tokyo.

Lors de ce séjour, Michèle Dhallu a également repris contact avec la danseuse et chorégraphe Lulu Prudence Mlangeni à qui elle avait transmis son spectacle *Chiffonnade*, l'occasion de construire un projet de tournée en France à l'automne 2020 dans le cadre de l'année Afraca 2020.

Enfin, au festival Jazz'Ra à l'Auditorium de Vienne, la compagnie a rencontré la programmatrice Claire Wilmart du Totem, scène conventionnée Art Enfance Jeunesse et du Festival Théatr'enfants à Avignon. Cette scène étant reconnue pour la qualité de sa programmation jeune public, le fait d'être programmée pendant le festival d'Avignon du 7 au 24 juillet 2020 aurait du apporté à Michèle Dhallu une visibilité nationale. Cette opportunité manquée en 2020 pour la Compagnie Carré Blanc, au vue de la situation sanitaire, faisait l'objet d'une **aide à la mobilité**. Les dates ont été reportées dans une perspective de réalisation à l'été 2021. Les mesures dérogatoires et exceptionnelles mises en place par Occitanie en scène dès mars 2020 en solidarité avec l'ensemble du secteur artistique ont été appliquées. L'aide attribuée par Occitanie en scène a été maintenue et reportée et les dépenses déjà engagées par la compagnie seront intégrées à l'assiette de dépense éligible, et l'aide à mobilité augmentée à 150 % de l'aide initiale.

Dany Lapointe / Le Printival

Dany Lapointe est la directrice du Printival Boby Lapointe à Pézenas dans l'Hérault.

Le Printival se déroule chaque année en avril et met à l'honneur la chanson francophone, accueillant tant des artistes de renommée internationale que de jeunes talents. Il est aussi une fabrique au sein de laquelle sont accompagné·e·s des artistes régionaux·ales. Dany Lapointe y réunit chaque année de nombreux·euses programmateur·rice·s nationaux·ales et internationaux·ales, l'occasion d'offrir aux artistes implanté·e·s en région Occitanie une importante visibilité.

Dany Lapointe est également la co-coordinatrice du Réseau Chanson Occitanie avec Pascal Chauvet, directeur du Bijou à Toulouse.

C'est pour accompagner ce véritable engagement auprès des artistes, ainsi que le développement de son réseau, qu'Occitanie en scène l'a accompagné par une **bourse à la mobilité professionnelle** en février 2020 à RIDEAU, vitrine de la création francophone à Québec et véritable temps de réseautage professionnel.

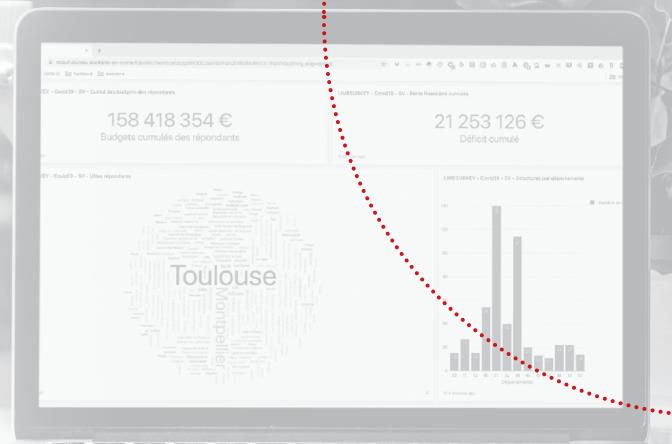
En 2020, Occitanie en scène à soutenu le Printival Boby Lapointe pour l'organisation de rencontres professionnelles thématiques sur les questions de collaborations et d'exports d'artistes au Québec, ainsi que sur la programmation d'artistes régionaux-ales sur les temps de vitrines. Le festival et les rencontres ont été annulées en raison de la crise sanitaire, mais Occitanie en scène à maintenu une partie de son aide financière auprès du Printival qui avait honoré les embauches de certains artistes.

Occitanie en scène a également accompagné la fabrique du Printival par une convention d'aide à la mobilité avec retour contributif pour la présence d'Imbert Imbert au Théâtre de l'Accroche au Festival off d'Avignon. L'édition 2020 du festival d'Avignon ayant été annulée, cette aide a été maintenue pour l'édition 2021 du festival.

Enfin, dans la logique d'accompagnement au développement et à la structuration des acteur-rice-s du territoire régional, le Printival Boby Lapointe a bénéficié en 2020 d'un **accompagnement GPEC** (Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences), mis en place par le Coreps Occitanie dans le cadre du projet *Plateforme culture*.

Le Printival Boby Lapointe a participé à l'étude SoFEST!, dans le cadre du volet sur les publics publié en novembre 2020.

Vie de l'association



L'association et la crise sanitaire

Comme bon nombre d'entreprises culturelles, l'épidémie de la Covid-19 a eu de nombreux impacts sur l'association et son activité en 2020.

Sur le plan du personnel : l'équipe a été mise en télétravail à 100 % à deux reprises dans l'année, le matériel informatique nécessaire au maintien de l'activité à distance ayant été mis à sa disposition. Entre les deux périodes de confinement, les bureaux d'Occitanie en scène ont été rouverts avec une présence partielle de l'équipe qui alternait télétravail et présence au bureau. Des équipements complémentaires ont été achetés pour améliorer la situation de télétravail. Seul l'agent d'entretien a été mis en activité partielle pendant les deux périodes de fermeture des locaux.

Sur le plan de l'activité : la fonction d'information et de conseil de l'association a trouvé une résonance toute particulière pendant cette période de crise. De nombreuses réunions d'informations ont été organisées avec ARTCENA, Themaa, l'Ufisc, le SNSP, la FEVIS et le CN D avec les agences de La Collaborative. Occitanie en scène a également participé au comité régional de pilotage ESS (Economie sociale et solidaire) et a été à l'initiative de l'organisation en visioconférence de plusieurs autres rencontres professionnelles (organisation d'un Vizàvis avec La Collaborative, maintien de la rencontre de la Coopérative de projets européens et internationaux, etc.). En parallèle, une très forte activité liée au Coreps Occitanie a été effectuée sur cette période avec près d'une quinzaine de réunions tenues à distance.

Concernant les dispositifs d'aides : plusieurs mesures exceptionnelles et dérogatoires ont été prises, dans la lignée des consignes du ministère de la Culture. Il s'agit principalement de la mise en place d'une automaticité des reports des aides lorsque des représentations sont annulées et reportées, d'une augmentation des aides lorsque des dépenses résiduelles restent à charge du bénéficiaire lors d'un report, d'un assouplissement des conditions de paiement et des conditions d'éligibilité. Toutes les mesures prises ont fait l'objet d'une large communication, à plusieurs reprises, auprès de l'ensemble de la base de données d'Occitanie en scène. Enfin, le choix a été fait de ne pas différer ou suspendre les commissions d'aides qui se sont toutes réunies et ont poursuivi l'engagement des aides tout au long de l'année.

Ces modalités exceptionnelles, notamment celles concernant le report en 2021 d'opérations menées en partenariat ou avec le soutien d'Occitanie en scène, induisent, conformément aux dispositions de l'article 132-1 et suivants du nouveau règlement du comité de réglementation comptable, et avec l'accord des cofinanceurs concernés, la constitution de fonds dédiés correspondant aux montants des subventions d'exploitation applicables à ces opérations, pour couvrir ces engagements à réaliser en 2021. Le montant total des fonds dédiés constitués en 2021 pour cela s'élève à 70 396,26 €.

L'organigramme

Le bureau

Solange Dondi, présidente Dominique Salomon, vice présidente Hélène Reumaux, trésorière à partir du 24 juin 2020 Marc Fouilland, secrétaire

L'équipe permanente

Direction

Yvan Godard, directeur Sandrine Courouble, directrice adjointe

Pôle conseil et accompagnement

Krisje Beaumond, conseillère Christophe Burdin, conseiller

Clément Galibert, opérateur de saisie et de statistiques,

du 12 octobre au 13 novembre 2020

Julie Josserand, conseillère Christelle Jung, conseillère

Lisette Lourdin, opératrice de saisie et de statistiques, du 8 avril au 15 mai 2020

Marie Mignot, coordinatrice secteur professionnel et Coreps

Angèle Picgirard, conseillère Nadège Staebler, conseillère Paul Toudic, chargé de projets

Inès Vauthier, chargée de projet, du 5 octobre 2020 au 2 avril 2021

Pôle information et communication

Pauline Bioulès, chargée de communication et d'information Riad Boukari, attaché à l'information, à partir du 1er octobre 2020 Thomas Grospiron, attaché à l'information, jusqu'au 5 juillet 2020 Pascal Jaussaud, attaché à l'information

Pôle administration

Loïc Boudet, agent d'entretien Philippe Jabaud, comptable Pierre Subias, coordinateur administratif, jusqu'au 29 mai 2020 Guillemette Laucoin, coordinatrice administrative, à partir du 15 juillet 2020

Les contrats d'apprentissage ou de professionnalisation

Riad Boukari, en contrat d'apprentissage de septembre 2018 à septembre 2020, en tant que chargé de projets

Camille Furnari, en contrat d'apprentissage de septembre 2020 à septembre 2021, en tant que chargée de projets

Joël Macaire, en contrat de professionnalisation de septembre 2018 à mai 2022, afin d'acquérir la qualification de responsable en ingénierie systèmes et réseaux

Inès Vauthier, en contrat d'apprentissage de septembre 2019 à septembre 2020, en tant que chargée de projets

Les stagiaires

Laure Bertolo, du 9 mars au 24 juillet 2020, au sein pôle information et communication Théo Courouble, du 25 mai au 26 juin 2020 puis du 23 novembre au 18 décembre 2020,

puis du 23 novembre au 18 décembre 2020, au sein du pôle administration **Lisa Delmas,** du 5 octobre au 18 décembre 2020,

au sein du pôle conseil et accompagnement **Garance Maquaire,** du 23 mars au 18 septembre 2020, au sein du pôle conseil et accompagnement

Les formations suivies par l'équipe

Afin de se former à de nouvelles compétences ou d'obtenir de nouvelles qualifications, l'équipe permanente d'Occitanie en scène a bénéficié de 563 heures de formation continue.

1110 heures de formation ont également été réalisées dans le cadre des contrats d'apprentissage ou de professionnalisation.

- Management
- Risques routiers
- Certification informatique PCIE
- Mind Mapping
- Communication
- Espagnol
- Financements européens pour la culture

La RSO

En 2020, Occitanie en scène a réalisé une évaluation des actions et mesures prises dans le cadre de sa Responsabilité Sociétale d'Organisation (RSO).

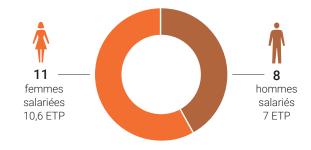
Cette évaluation a permis de redéfinir un nouveau plan d'action qui se concrétise par des engagements dans les sept domaines fondamentaux de la RSO.

Citons par exemple:

- des actions dans le champ environnemental : réduction des déchets résiduels avec la mise en place d'un point de collecte pour les déchets électroniques, batteries, etc., assorti d'un contrat avec une société de dépollution, collecte du papier blanc par l'entreprise d'insertion La Feuille d'Érable, souscription auprès d'un fonds de compensation carbone pour couvrir l'ensemble des déplacements de l'équipe, passage à 100 % LED de l'éclairage des bureaux, systématisation de l'information et de l'usage du co-voiturage, etc.
- des actions dans le domaine du numérique : adoption d'une charte sur le numérique, utilisation de logiciels libres prioritairement, réduction de l'impact de l'augmentation du stockage informatique, etc.
- des actions dans le champ des relations avec les partenaires et fournisseurs: adoption d'une politique d'achat privilégiant les entreprises de l'ESS, adhésion et participation à l'ensemble des réseaux et fédérations menant une action convergente avec celle de l'association, communication transparente des bilans des aides, etc.

La répartition femmes-hommes

Répartition femmes-hommes au sein de l'équipe*



Répartition femmes-hommes au sein du Conseil d'administration



Salaires moyens ETP Bruts

Femmes 31 833,10 €
Hommes 29 586,04 €

Salaires médians ETP Bruts

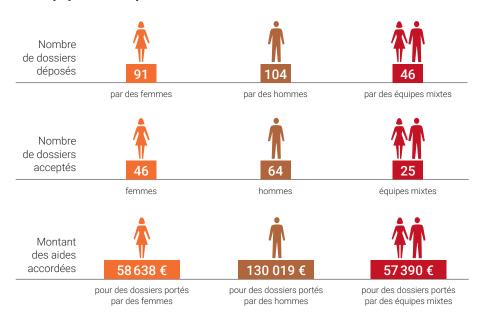
Femmes 32 564,84 €

Hommes 25 819,92 €

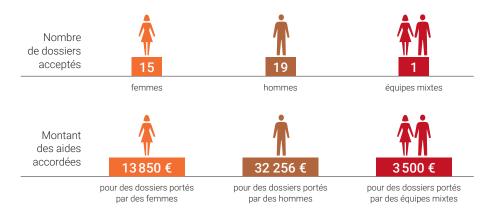
^{*} au 31 décembre 2020

La répartition femmes-hommes des aides

Par équipes artistiques bénéficiaires



Par structures de diffusion bénéficiaires dirigées par



Les réseaux

En 2020, Occitanie en scène a adhéré et/ou s'est investi au sein des réseaux et fédérations suivants :

- Assitej Scènes d'enfance
- Charte d'aide à la diffusion
- Collectif Merci
- Famo (Fédération des arts de la marionnette en Occitanie)
- Hexopée
- IETN
- Institut de Coopération pour la Culture
- La Collaborative

- Mouvement HF Occitanie / Languedoc-Roussillon
- Mouvement HF Occitanie / Midi-Pyrénées
- Occijazz
- Octopus, fédération des musiques actuelles en Occitanie
- Plateforme jeune public Occitanie
- Pôle Sud, fédération régionale des arts de la rue en Occitanie
- Réseau Dynamo
- Réseau Pyramid Occitanie
- Themaa

Les structures adhérentes

Occitanie en scène dispose d'un mode de gouvernance ouvert aux professionnel·le·s et réseaux du spectacle vivant afin de fédérer toutes leurs filières. Deux collèges destinés à organiser la représentation des différentes composantes professionnelles des arts vivants sont ouverts à l'adhésion :

- le collège des professionnel·le·s des arts vivants, ouvert aux personnes morales (associations, entreprises, établissements publics, etc.) domiciliées en région Occitanie, issues des secteurs du cirque, de la danse, de la musique, du théâtre et de leurs formes associées et croisées pour la piste, l'espace public ou la scène, qui développent des activités d'accompagnement, de production ou de diffusion artistiques et qui ont une activité complémentaire ou convergente avec les dispositifs, projets ou actions développés par l'association.
- le collège des réseaux du spectacle vivant, fédérations régionales et organismes intersectoriels, ouvert aux personnes morales constituées sur le territoire régional de l'Occitanie pour les fédérations, réseaux et organismes intersectoriels qui développent des activités complémentaires ou convergentes à celles de l'association.

L'adhésion au sein de ces deux collèges est réalisée en qualité de personne morale, avec désignation d'un-e titulaire chargé-e de représenter la structure au sein des instances de l'association. L'adhésion est soumise à l'approbation des instances de l'association.

124 structures adhérentes, dont 111 au sein du collège des professionnel·le·s et 13 au titre réseaux, fédérations et organismes intersectoriels.



Les partenaires

En 2020, pour le développement de son projet, Occitanie en scène a reçu le soutien de la Région Occitanie / Pyrénées- Méditerranée, du Ministère de la culture - Drac Occitanie, des Départements de l'Ariège, de l'Aude, de l'Hérault et de la Lozère.

Certains projets de l'association ont fait l'objet de financements ou de partenariats spécifiques :

- FSE (Union européenne)
- Feder (Union européenne)
- Poctefa (Union européenne)
- Europe Créative (Union européenne)
- Le ministère de la Culture
- Le Centre National de la Musique
- L'Anact (Fonds pour l'amélioration des conditions de travail)
- La Commission permanente de coopération franco-québécoise

Éléments financiers

CHARGES	1 647 591 €	PRODUITS	1 718 400 €
FONCTIONNEMENT	421 974 €	SUBVENTIONS	1 635 028 €
		- État	471 500 €
ACTIVITÉS	1 225 617 €	- Région Occitanie	917 500 €
- Information et communication	115 095 €	- Départements	67 000 €
- Missions territoriales en région	328 283 €	- Union européenne	146 075 €
- Missions territoriales en et hors région	112 788 €	- Autres établissements publics	32 953 €
- Missions territoriales hors région	333 694 €		
- Emploi - métiers	217 537 €	AUTRES PRODUITS	83 372 €
- Projets de coopération	118 220 €		
PROVISIONS POUR RISQUES	79 975 €	REPRISES DE PROVISIONS	9 277 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	111 €		
FONDS ASSOCIATIF CUMULÉ	217 367 €		



8 avenue de Toulouse - CS 50037 34078 Montpellier Cedex 3 + 33 (0)4 67 66 90 90

contact@occitanie-en-scene.fr www.occitanie-en-scene.fr

Siret 311 199 418 00048 - APE 9499Z Licences PLATESV-R-2020-002635, PLATESV-R-2020-002636













